Antoine BORÉ
Chef de Projets Développement & Concertation

Lucas CHARRON
Chef de Projets Régional

Axel HENAFF
Chef de Projets

Ferme éolienne des Grandes Versannes

Comité de projet

Communes de Romagne et Valence-en-Poitou

10/09/2026

VOLKSWIND
Axpo Group

Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

03 VOTRE INTERLOCUTEUR

04 PROCHAINES ETAPES

VOLKSWIND
Axpo Group

01 Contexte énergétique

VOLKSWIND

Axpo Group

Pourquoi continuer à développer l'énergie éolienne ?

Futurs énergétiques 2050 – RTE (octobre 2021)

M0
100 % EnR en 2050

N03
EnR + nouveau nucléaire 3

Scénario le plus favorable à l'éolien :
⇒ **Multiplier par 4 l'éolien terrestre**

Scénario le plus favorable au nucléaire :
⇒ **Multiplier par 2,5 l'éolien terrestre**

VOLKSWIND
Axpo Group

Bilan et objectifs en région

En Nouvelle Aquitaine,
2 110MW installés au 31/12/2025

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est de :

- **4 500 MW** pour **2030**
- **7 600 MW** pour **2050**

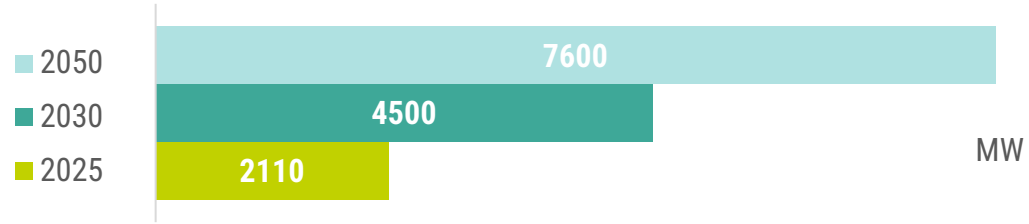

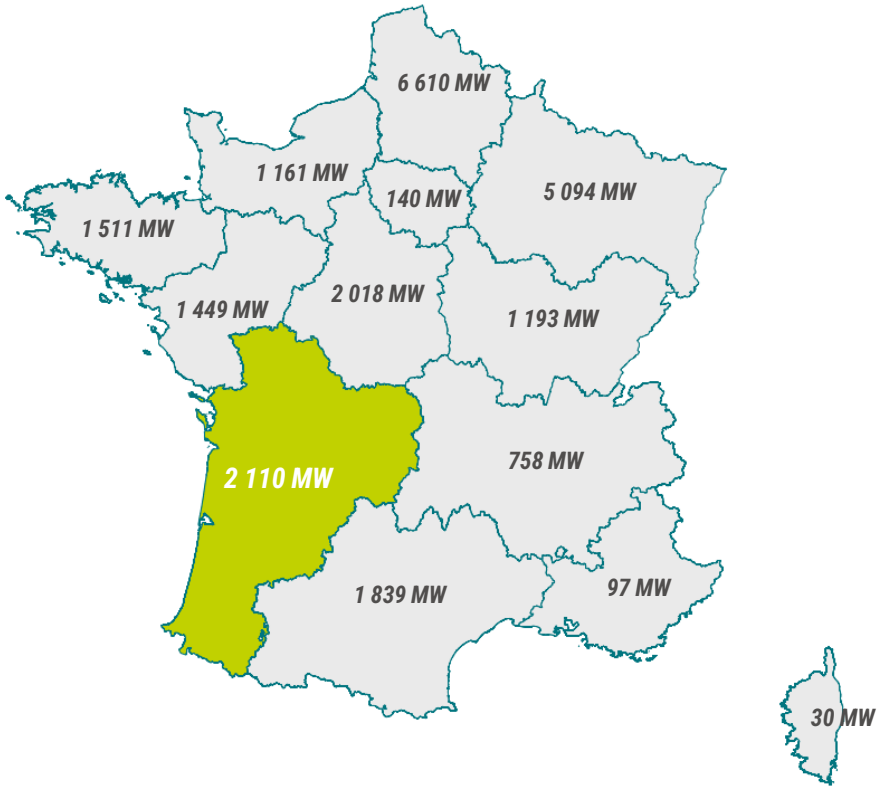

Puissance installée au 31/12/2025*

*Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, quatrième trimestre 2025 », décembre 2025*

L'éolien sur le territoire

Dans le département :

39 parcs en exploitation
28 parcs autorisés
5 parcs en instruction

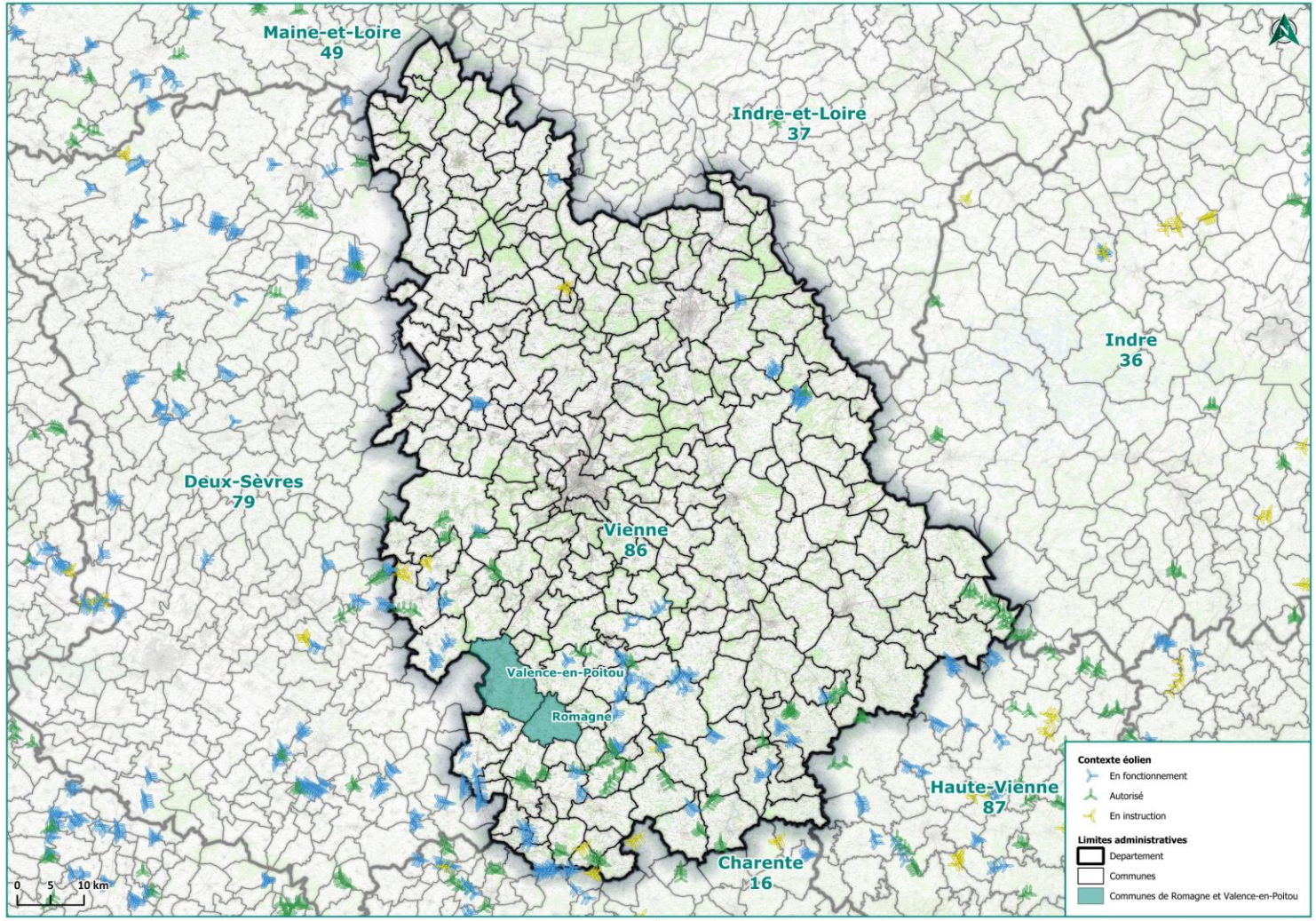

Carte faite le 03 septembre 2026. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

VOLKSWIND
Axpo Group

Le périmètre du comité de projet

17 communes concernées :

- **dans un rayon de 6 km**
- **communes limitrophes**

1 EPCI :

ANCHE	ROM
BLANZAY	**ROMAGNE**
BRUX	SAINT-ROMAIN
CELLE-LEVESCAULT	SAINT-SAUVANT
CHAMPAGNE-LE-SEC	SAVIGNE
CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE	SOMMIERES-DU-CLAIN
CHAMPNIERS	VIVONNE
CHAUNAY	VOULON
VALENCE-EN-POITOU	CC CIVRAISIEN-EN-POITOU

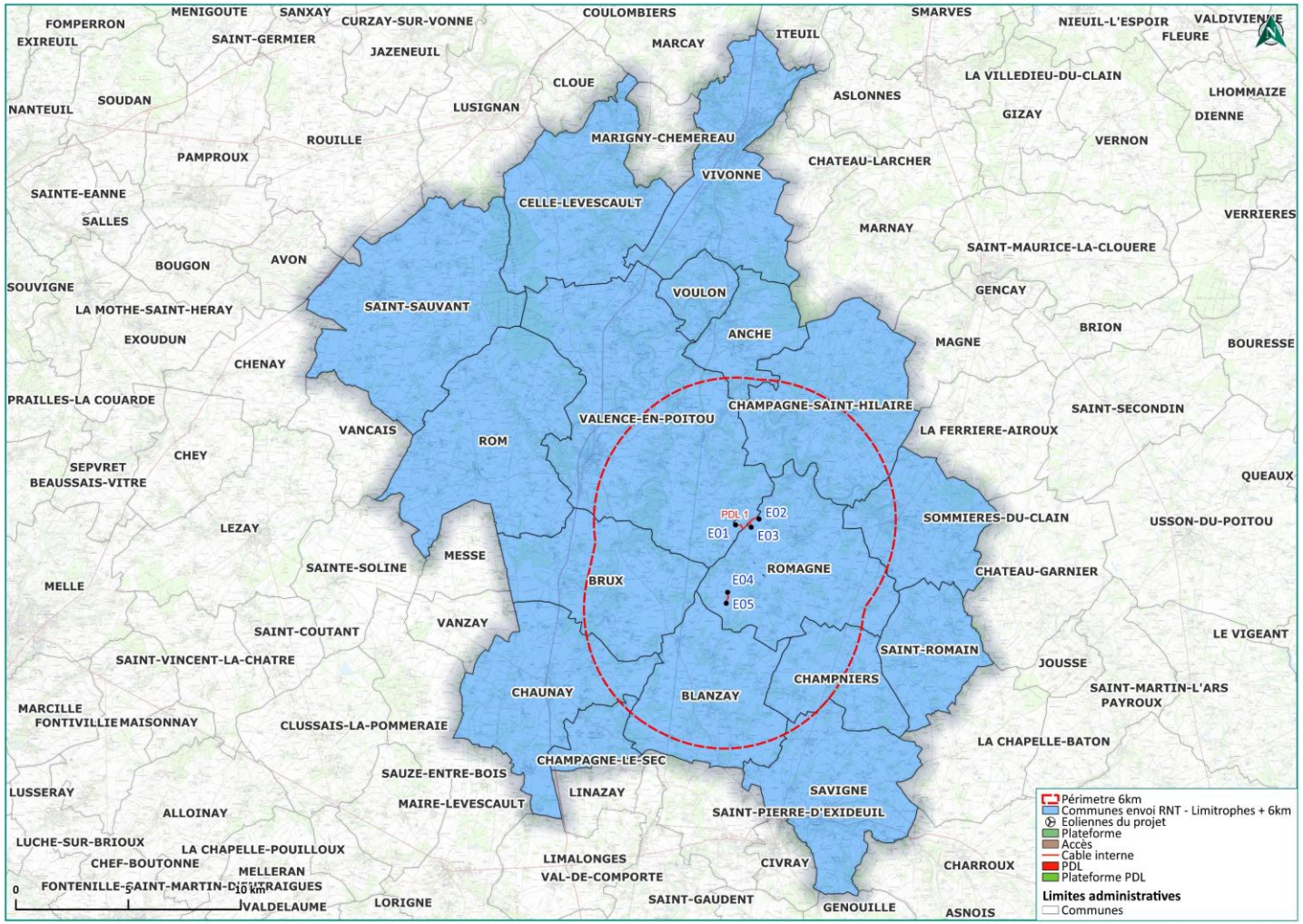

VOLKSWIND
Axpo Group

02 Description du projet

VOLKSWIND

Axpo Group

Déroulement d'un projet éolien

PRE FAISABILITE

3 à 6 mois

Identification du site

Estimation du vent
Contraintes environnementales, réglementaires…
Raccordement électrique

Rencontres

Propriétaires
Exploitant
Elus

18 mois

Préparation du dossier

Etudes faune. flore, paysage, acoustique
Communication

INSTRUCTION

10 à 48 mois

Autorisation

Validité autorisation environnementale
Préparation de la construction (accès, raccordement, tarif…)

8 à 12 mois

Construction

Maîtrise d'œuvre
Respect de l'environnement
Création d'emplois locaux

+ 20 ans

Exploitation

Maintenance, suivi de production

≈ 3 mois

Démantèlement

Remise en état du site, recyclage
Possibilité de **repowering**

Historique du projet

2 Bulletins d'information
Septembre 2025 et 2026

1 Exposition
Septembre 2026

1 Comité de projet
Septembre 2026

1 Porte-à-porte
Juillet 2026

1 Site internet dédié
https://parc-eolien-grandes-versannes.fr/

Date	Evénement
Eté 2024	Premières rencontres avec les élus des communes concernées (Romagne, Valence-en-Poitou)
Automne 2024	Signature des principaux accords fonciers avec les propriétaires et exploitants des terrains concernés.
Février 2025	Points sur les études de préfaisabilité du projet avec les élus des communes concernées (Romagne, Valence-en-Poitou)
Printemps 2025	Lancement des études environnementales.
Juin 2025	Installation du mat de mesure pour une période d'un an
Eté 2025	Lancement des études acoustiques et paysagères
Septembre 2025	Distribution d'un bulletin d'information présentant la zone d'étude et l'installation du mat de mesure
Mars 2026	Réception des premiers enjeux du projet
Mai 2026	Définition de l'implantation du projet
Juin – Août 2026	Finalisation des études
Juillet 2026	Porte-à-porte réalisé dans les hameaux proches du projet
Août 2026	Envoi du Résumé Non Technique
Septembre 2026	Distribution d'un bulletin d'information présentant le projet / Invitation à l'exposition
	Dépôt du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale en Préfecture

VOLKSWIND
Axpo Group

Choix de la localisation du site : Contraintes urbaines et techniques du périmètre étudié

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet a été définie en prenant en compte de nombreux critères dans un périmètre d'étude autour du poste source à créer « Les Chevreaux » :

- Implantation à plus de 600 m des habitations ; accès facilité par le réseau routier existant (D25, D27, D37…),
- En dehors de toutes sensibilités techniques,
- Une possibilité de raccordement avec un poste source proche du projet,
- Avis favorables de l'aviation militaire.

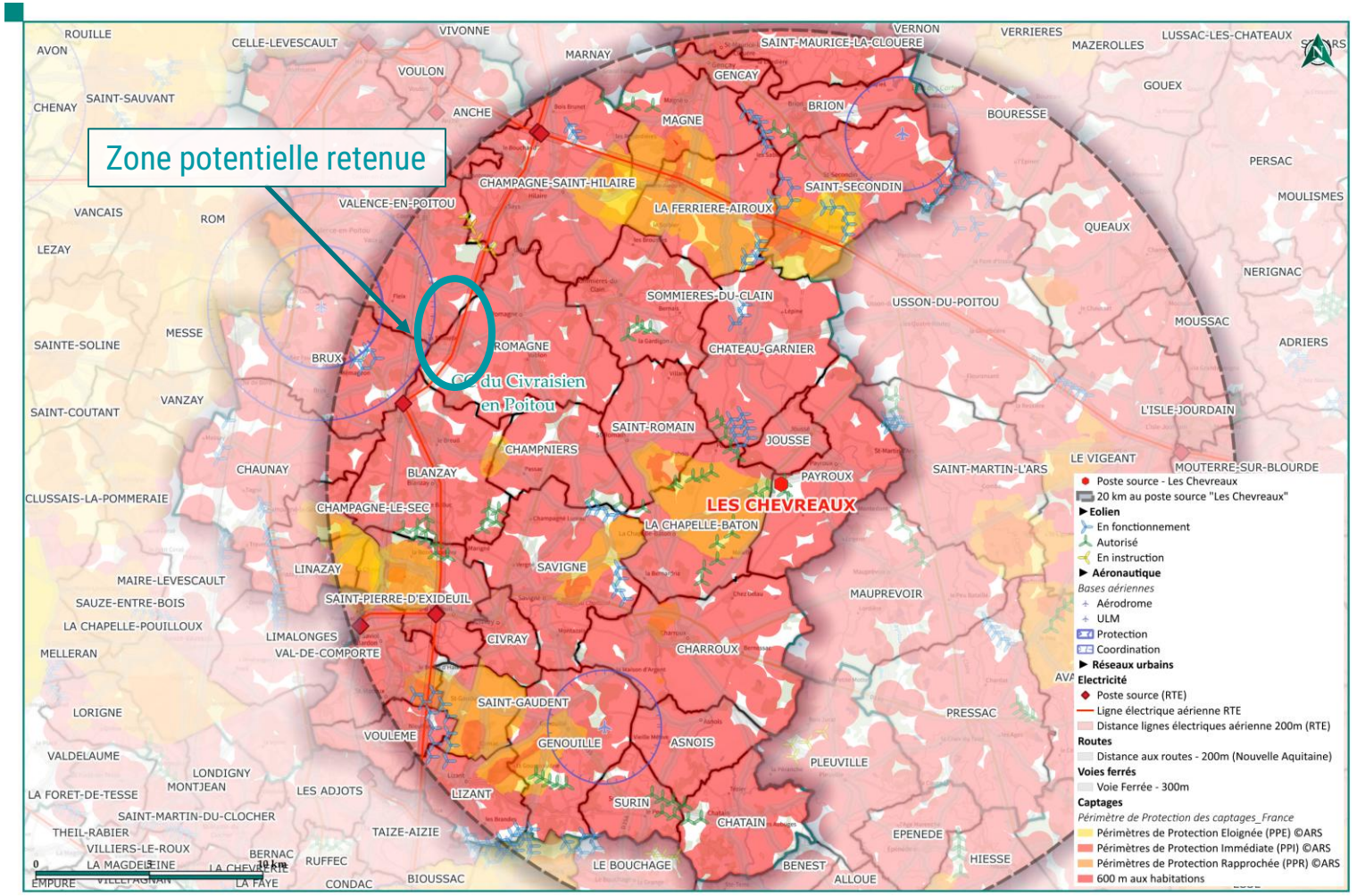

VOLKSWIND
Axpo Group

Choix de la localisation du site : Contraintes environnementales et patrimoniales du périmètre étudié

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet a été définie en prenant en compte de nombreux critères dans un périmètre d'étude autour du poste source à créer « Les Chevreaux » :

- En dehors des périmètres de protection et d'inventaire du patrimoine naturel, Natura 2000 et ZNIEFF,
- Contraintes patrimoniales : Eglise de Romagne, Château d'Epanvilliers (Brux), autres monuments.

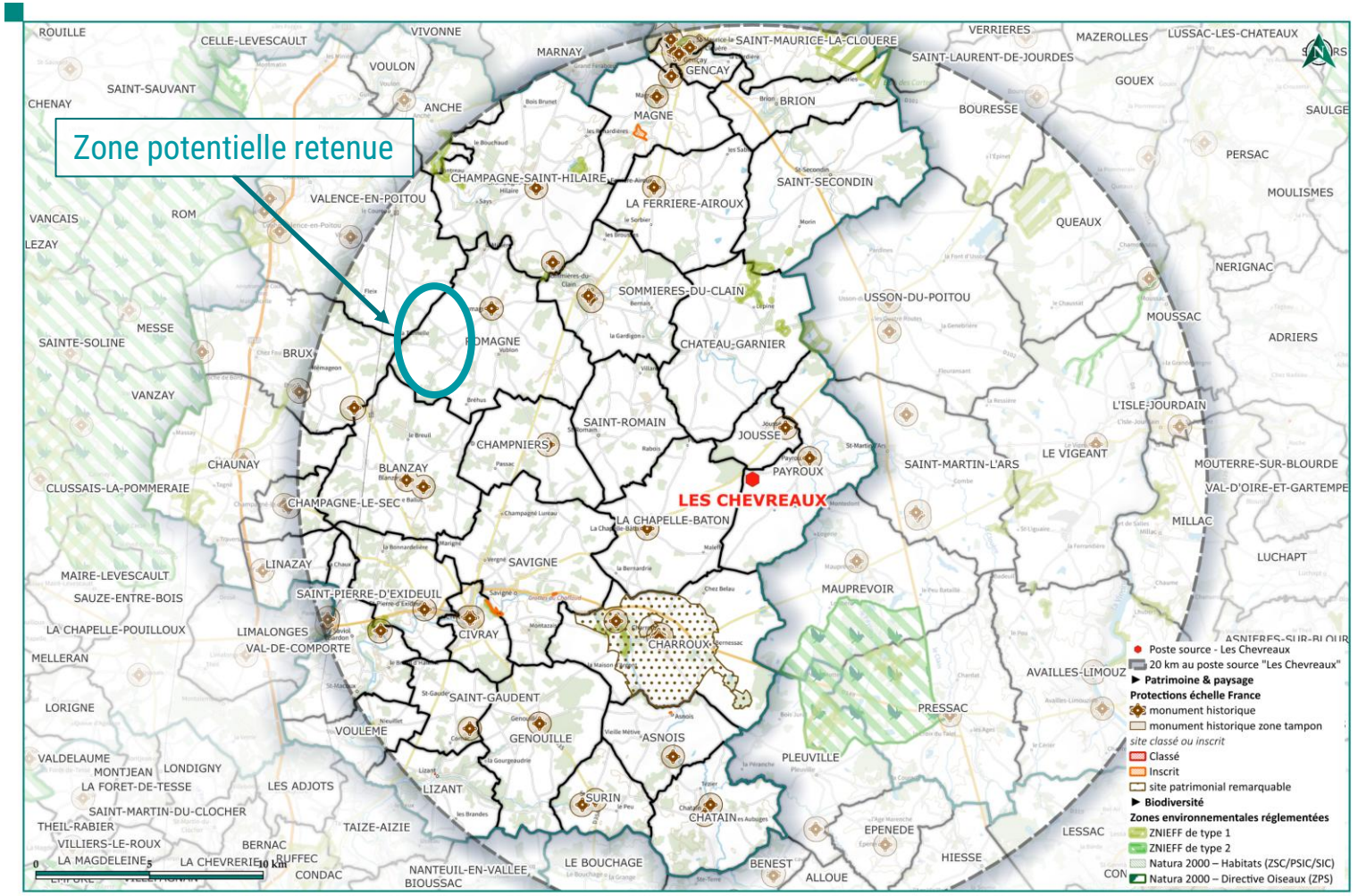

VOLKSWIND
Axpo Group

Choix de la localisation du site

Qualité de la zone d'implantation potentielle (ZIP) choisies:

- Située en zone favorable SRE de la Région Poitou-Charentes (annulé en date du 4 avril 2017)
- Eloignement des zones Natura 2000 et zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- Eloignement des sites patrimoniaux
- Surface minimale disponible > 20 ha (min 3 éoliennes), composée de monocultures intensives

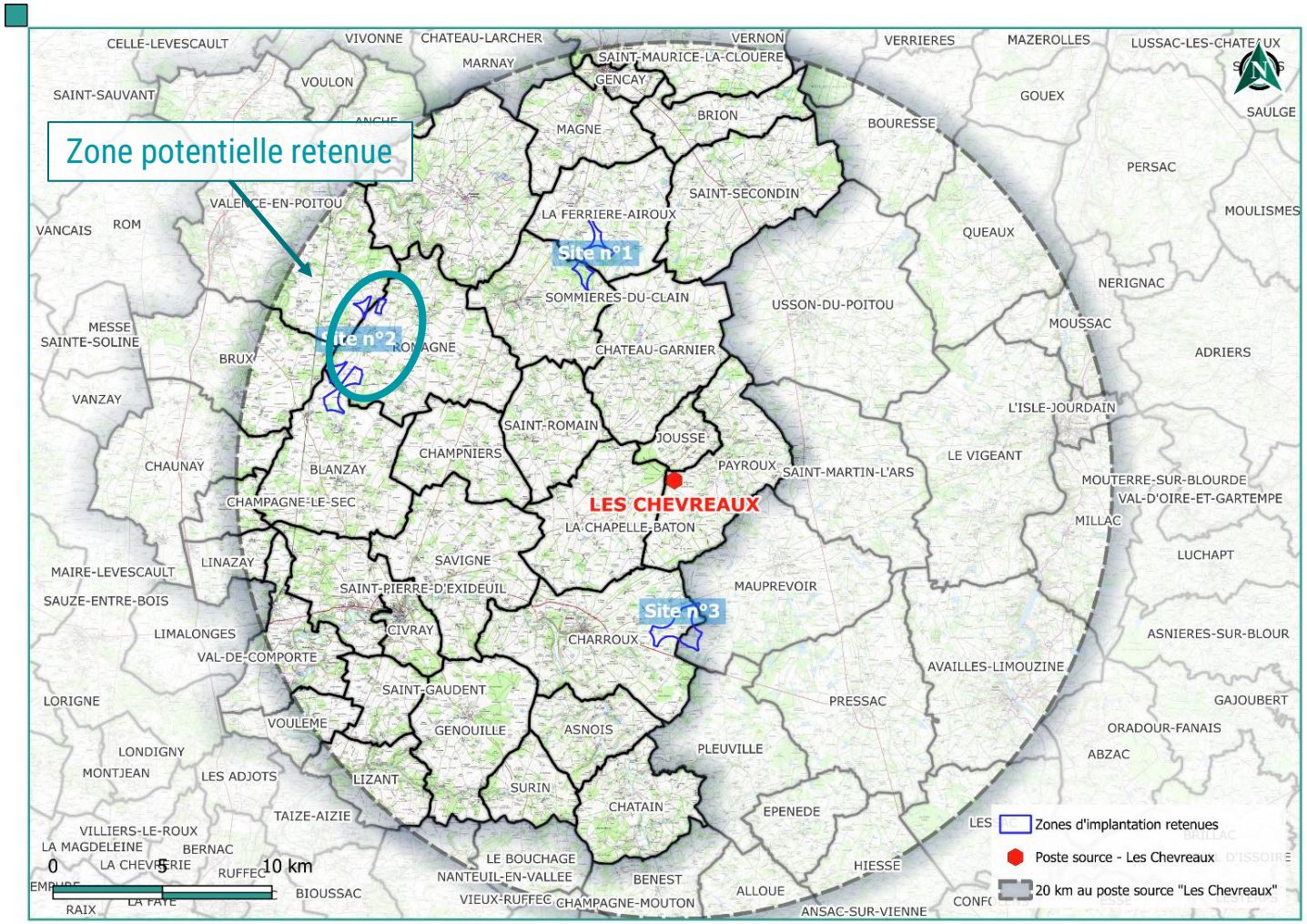

VOLKSWIND
Axpo Group

Zone d'implantation potentielle retenue

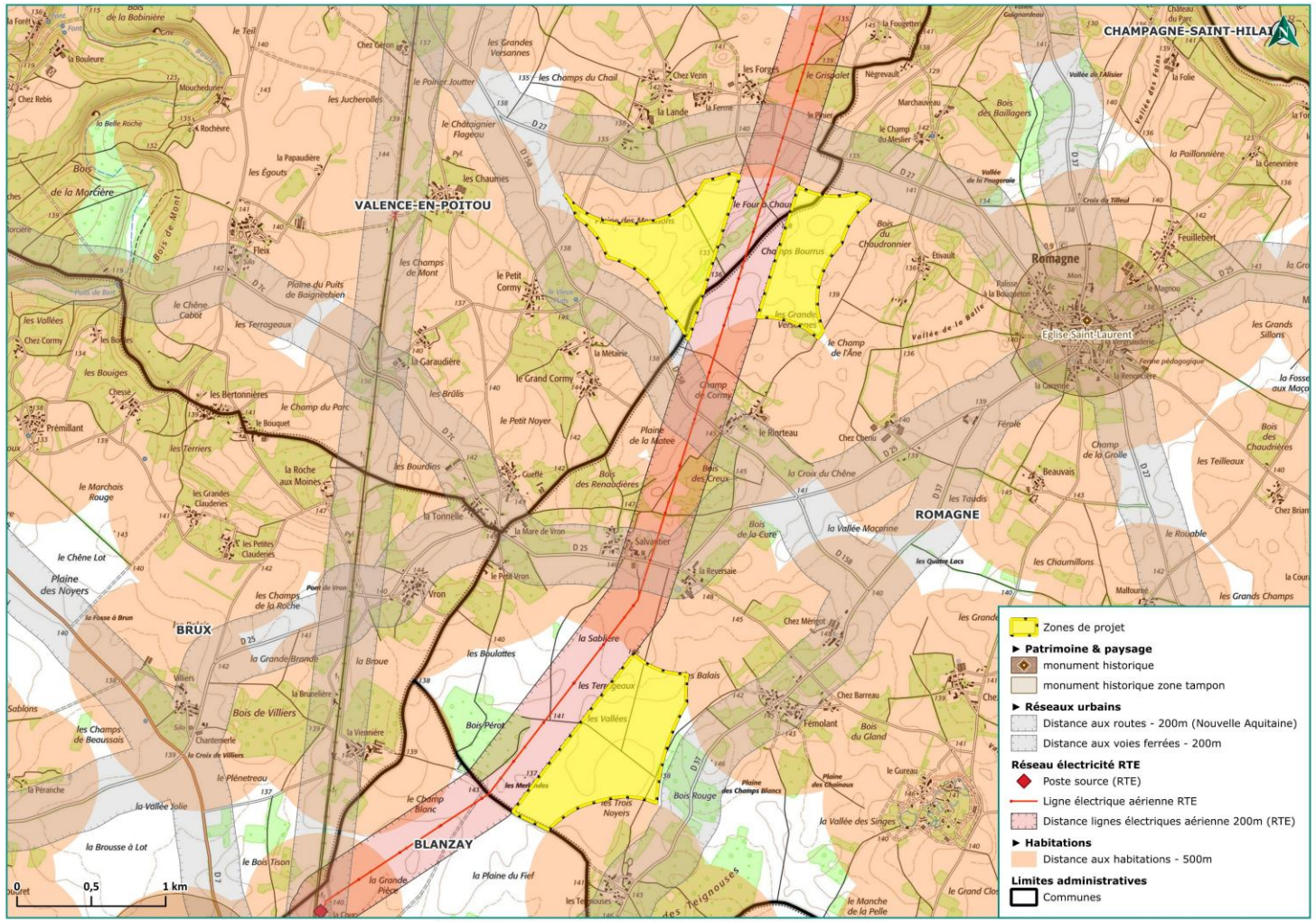

Carte faite le 12 février 2026. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

L'étude environnementale

Altifaune

Les inventaires
(un cycle biologique)

Les effets du projet
Les mesures

Le suivi environnemental du parc

L'étude paysagère et patrimoniale

SILLAGE
AGENCE DE PAYSAGE & D'URBANISME DEPUIS 1978
Pour des projets de territoire durables & innovants

L'état initial

Choix de la meilleure implantation

Le rendu du projet
Les mesures

L'étude acoustique

erea INGENIERIE

L'état initial

Simulation acoustique des éoliennes

Mesures de suivi d'exploitation

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude environnementale : Inventaires et localisation des enjeux

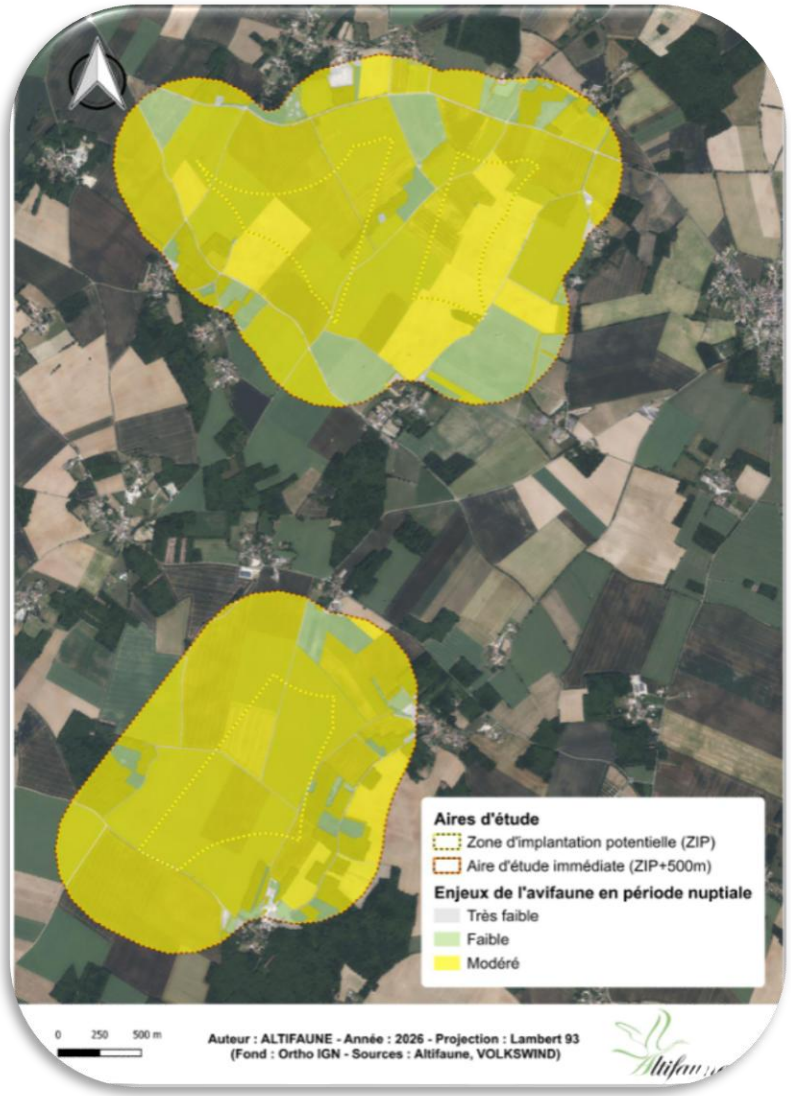

Les études menées

Etude environnementale : Inventaires et localisation des enjeux

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Etat initial

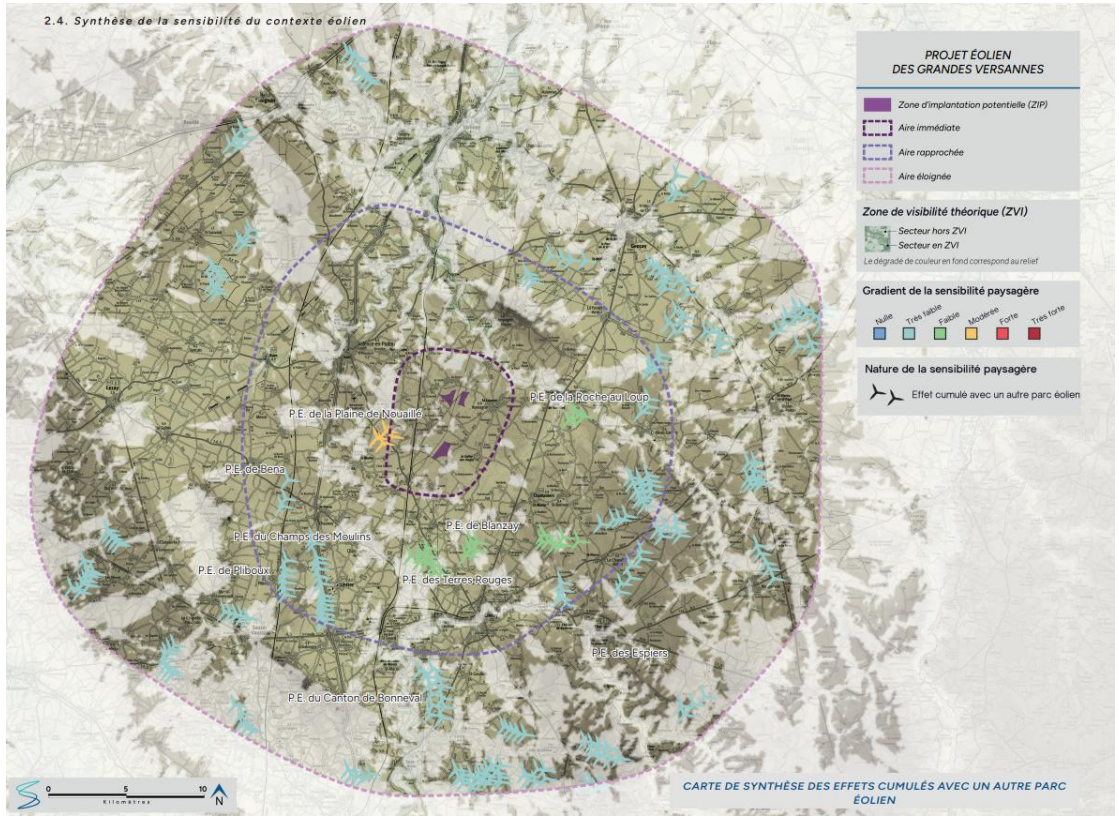

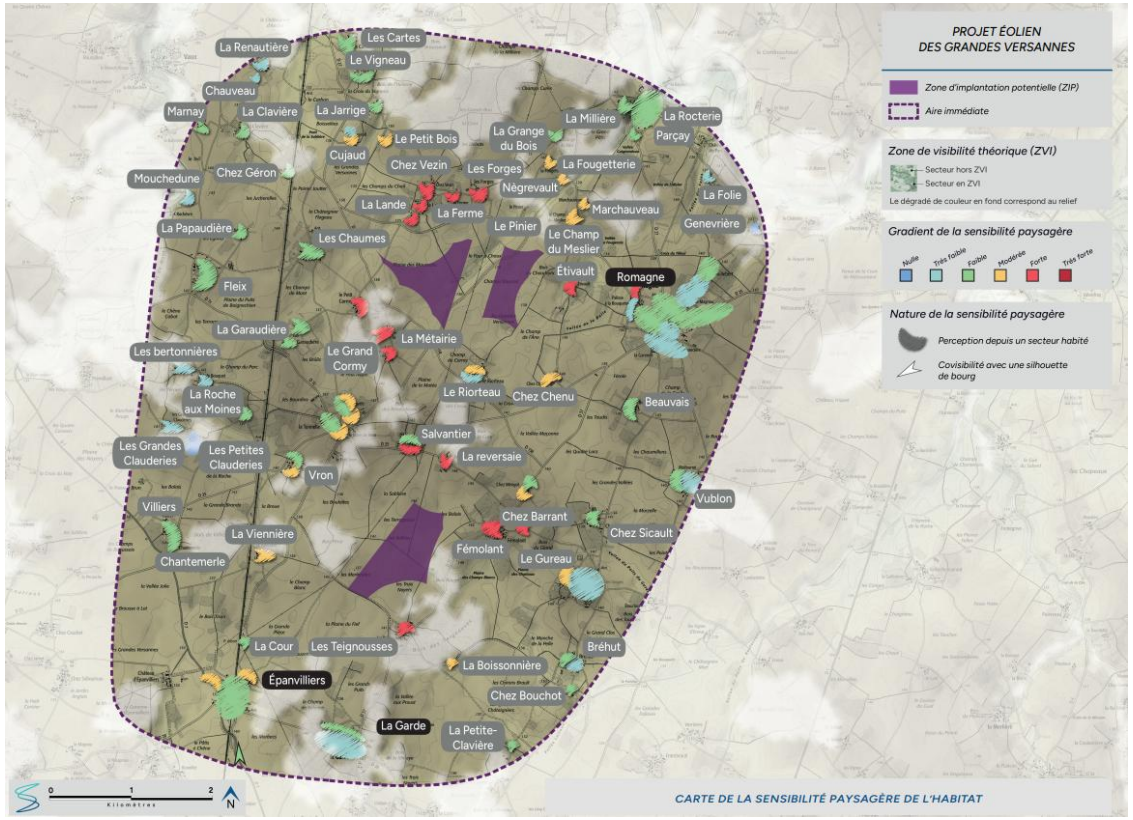

- **Eolien:**

Le parc éolien le plus proche de la ZP (PE de la Plaine de Nouaillé) est localisé dans l'aire d'étude immédiate à environ 2,8 kilomètres.

- **Habitats:**

Enjeux plus importants depuis les hameaux situés en bordure de zone, les sensibilités se réduisent ensuite avec la distance.

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Etat initial

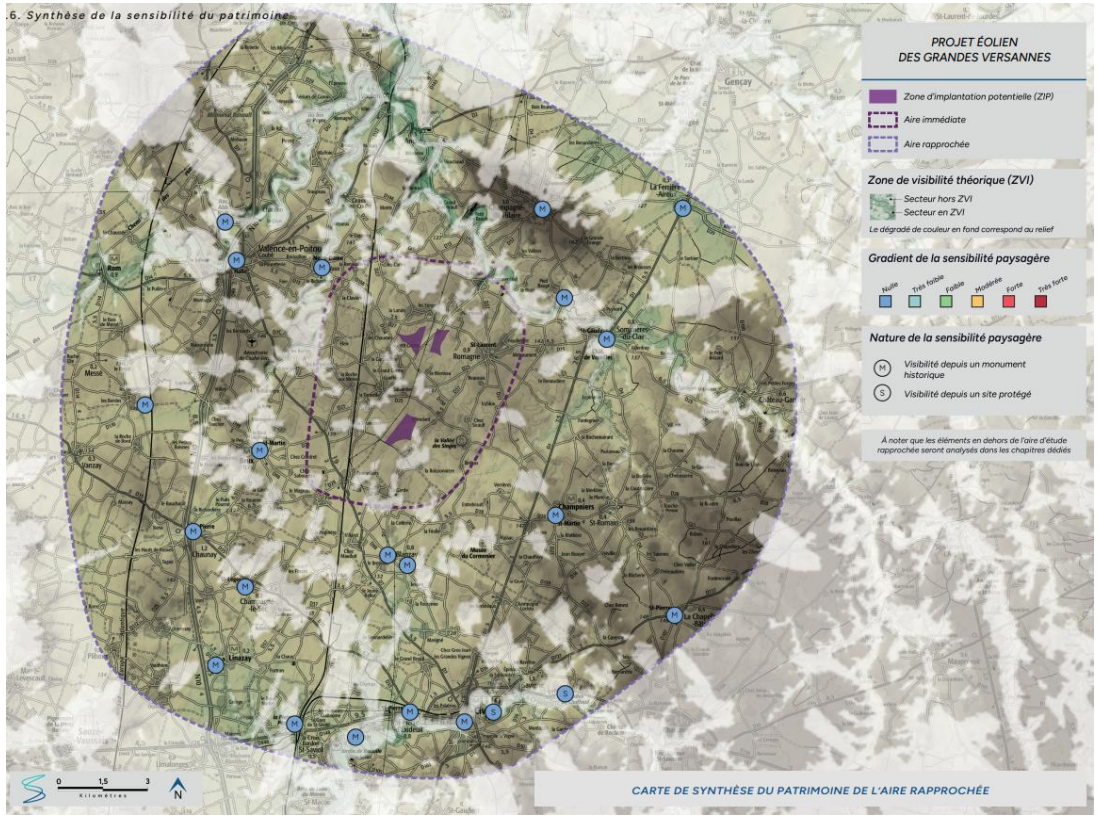

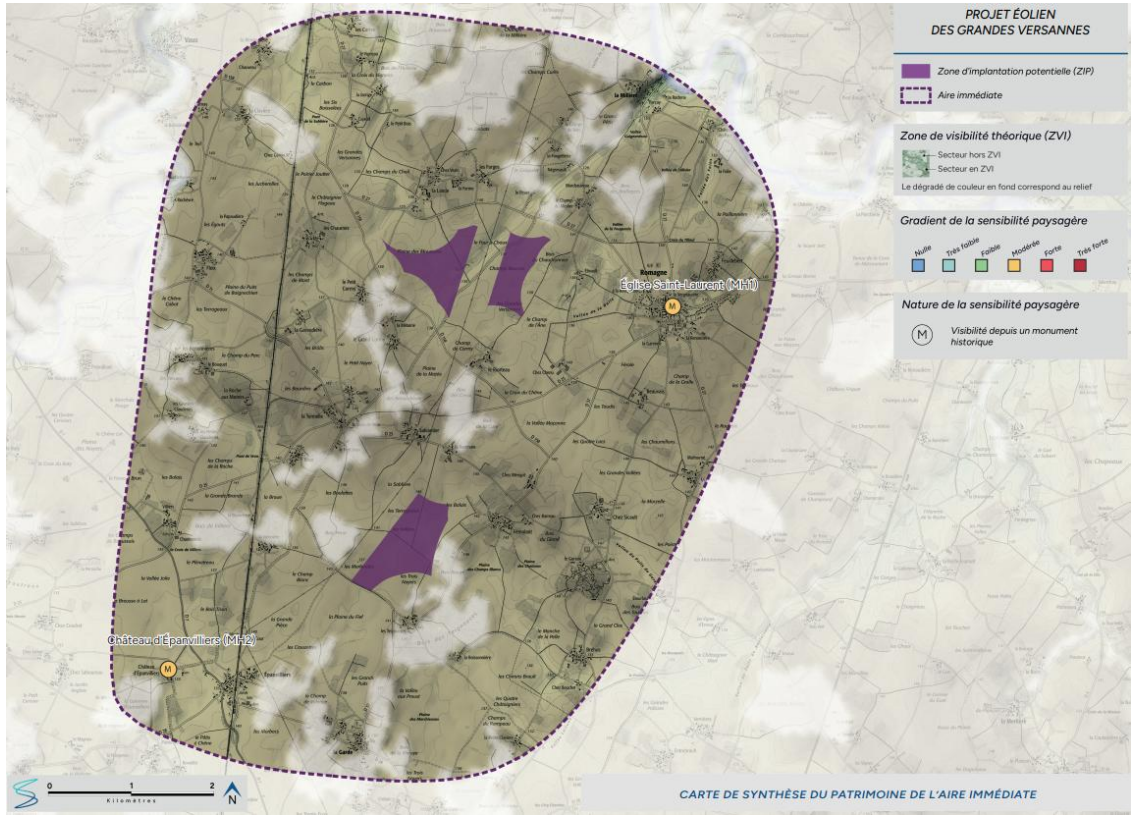

- **Monuments historiques les plus proches:**

Eglise St Laurent (Romagne): 1,7km
Château d'Epanvilliers (Brux): 2,6km

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Sensibilités paysagères

Sensibilités globalement faibles
dans l'aire d'étude rapprochée

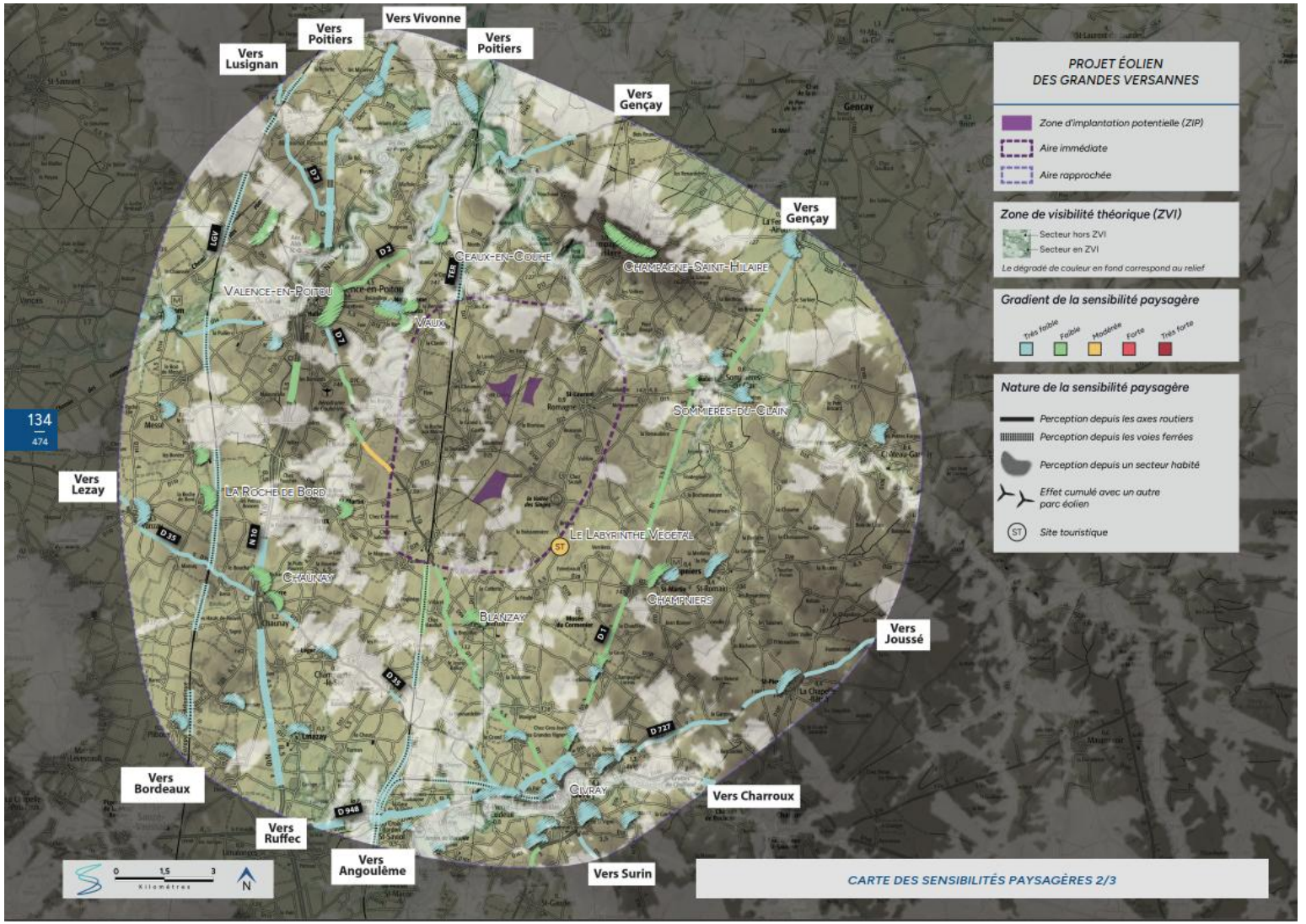

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Sensibilités paysagères

Sensibilités très faibles à fortes
dans l'aire d'étude immédiate

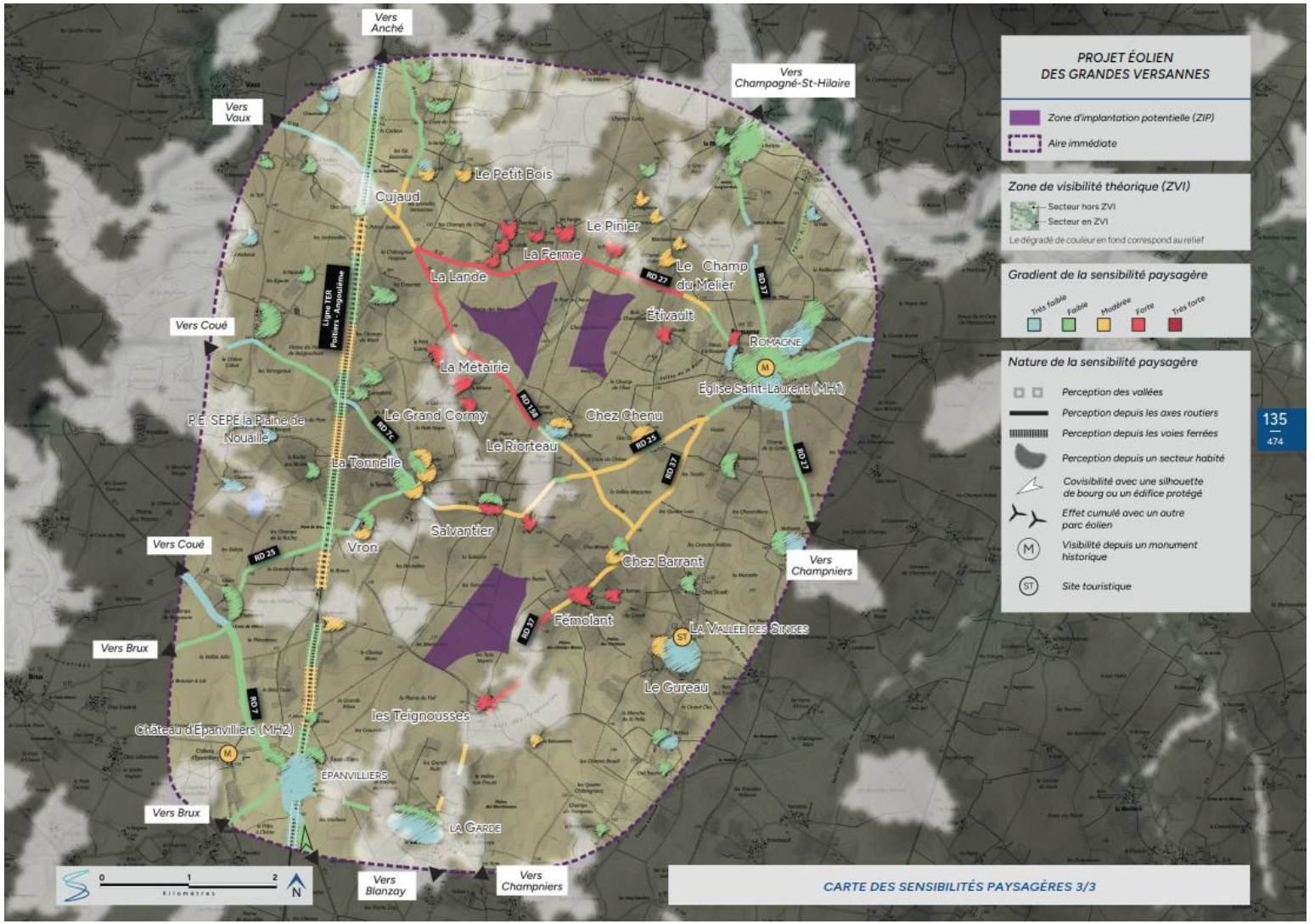

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude acoustique : Etat initial

- Campagne acoustique du 3 mars 2026 au 1er avril 2026
- Vents principalement Nord-Est et Sud-Ouest
- Mesures pour des vents de 3 à 8 m/s

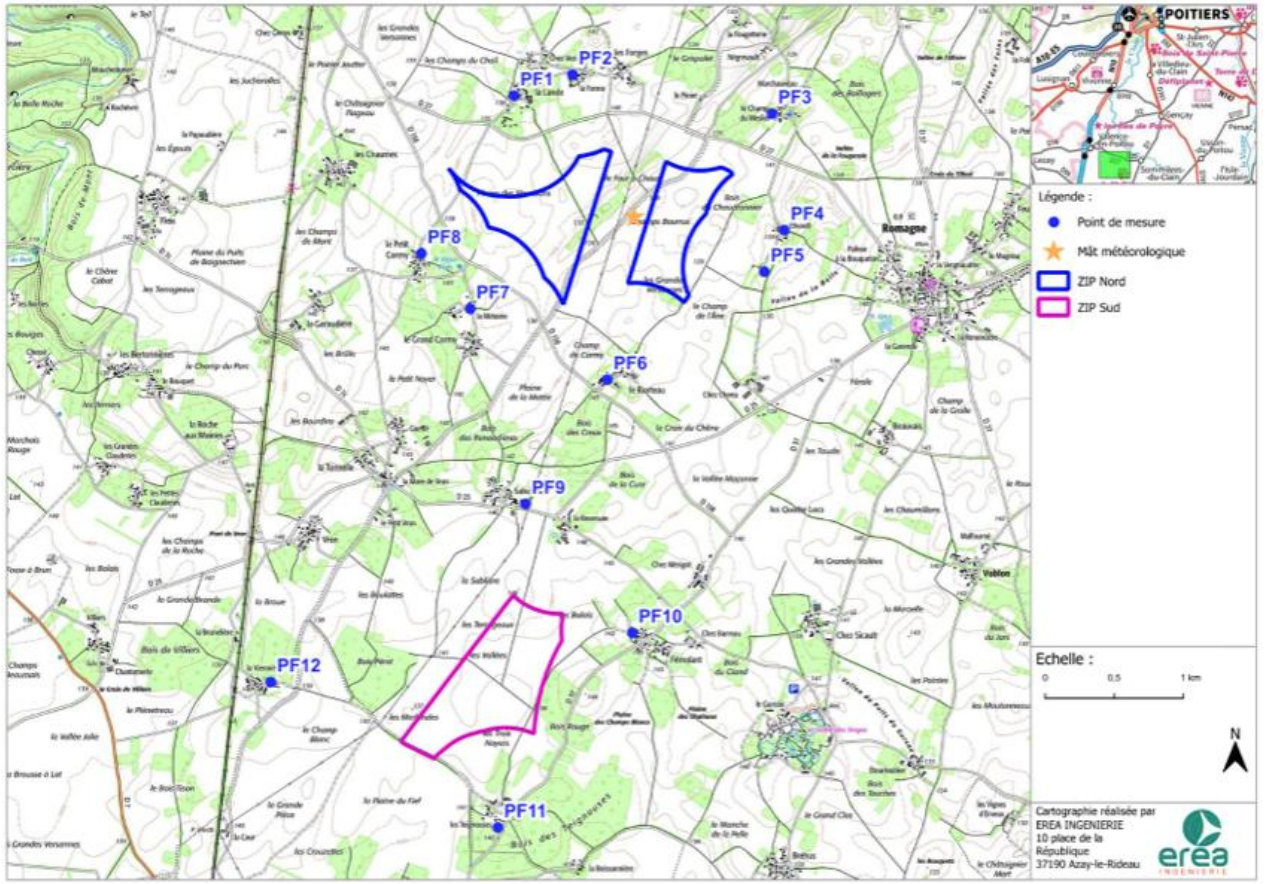

Localisation des points de mesures

- Vents Nord-Est ➔ niveaux résiduels de 33 à 51 dB(A) (jour) et 19 à 47 dB(A) (nuit)
- Vents Sud-Ouest ➔ niveaux résiduels de 34 à 50 dB(A) (jour) et 19 à 46 dB(A) (nuit)

Période jour = 7h – 22h
Période nuit = 22h – 7h

Description du projet

	Caractéristiques
Nombre d'éoliennes	5 éoliennes
Diamètre rotor	150 m
Hauteur maximale	200 m
Garde au sol	50 m
Puissance unitaire	5,9 à 6 MW
Puissance parc	29,5 à 30 MW
Nombre de postes de livraison	2
Eloignement aux habitations	+ 600 m
Aménagements	Utilisation au maximum des voiries existantes Création de pans coupés et de pistes d'accès pour certaines éoliennes

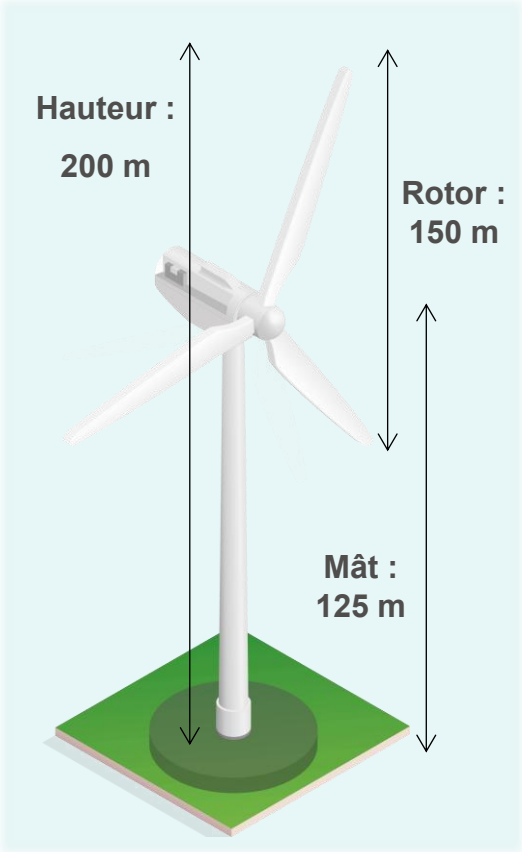

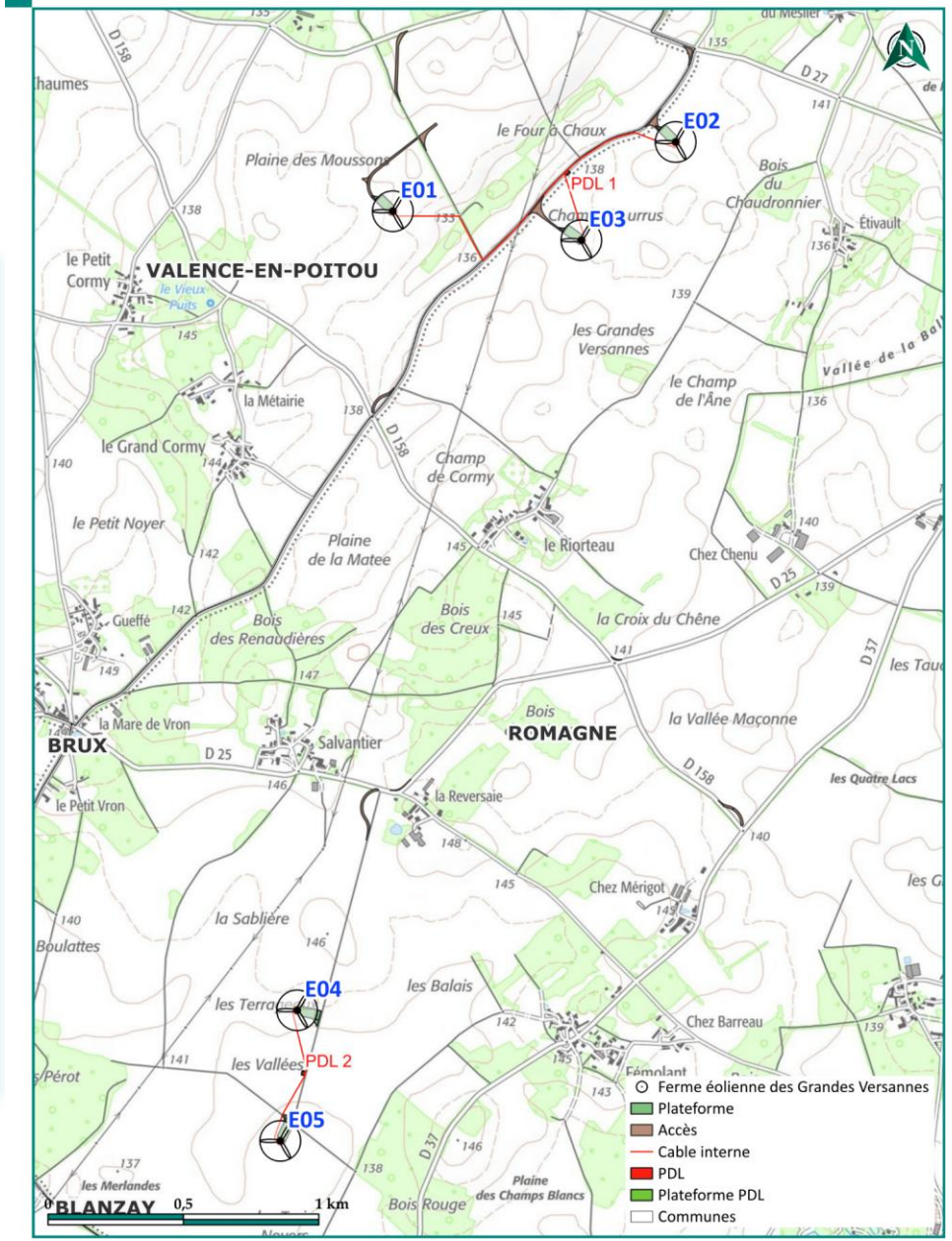

VOLKSWIND
Axpo Group

Description du projet

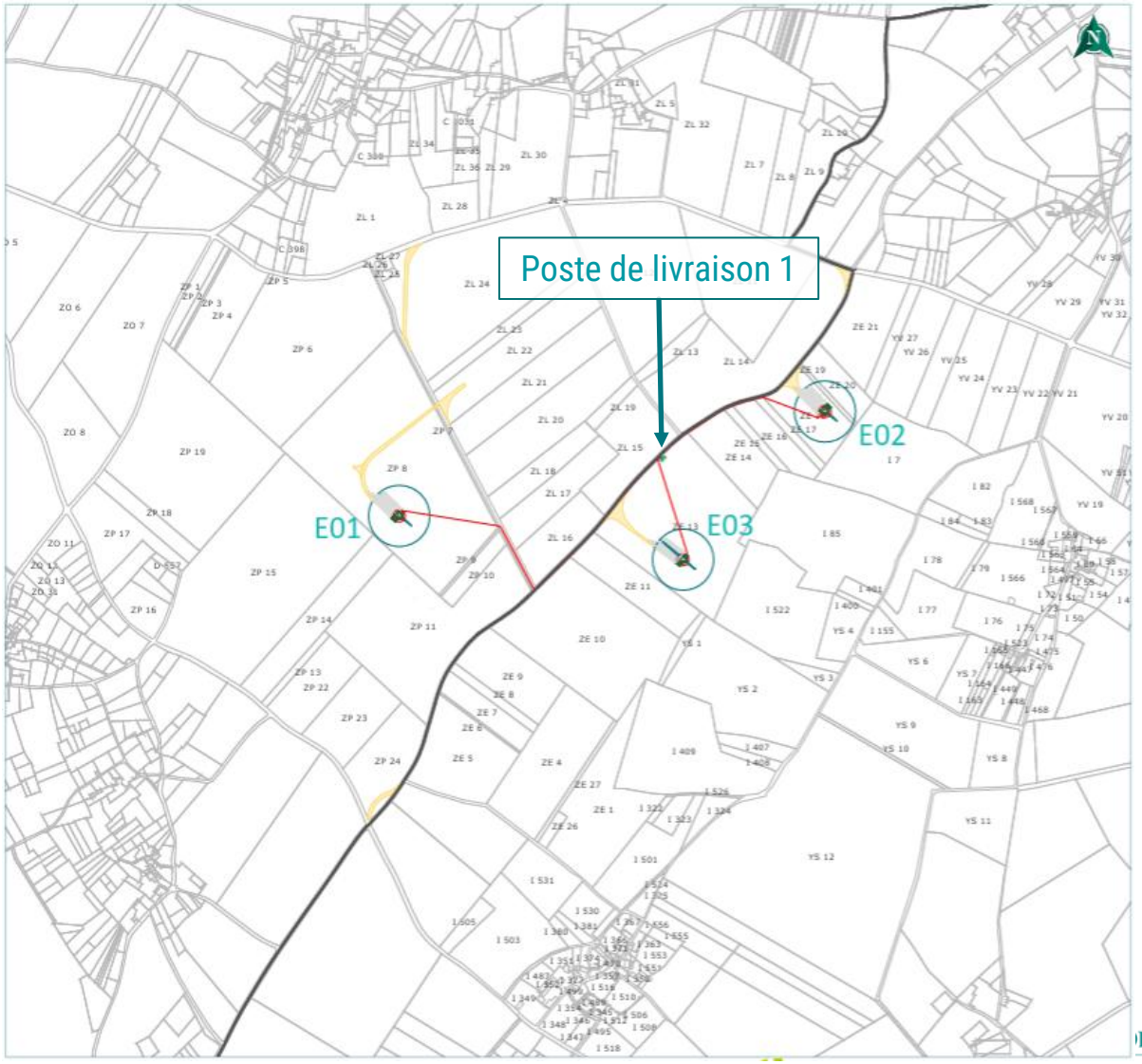

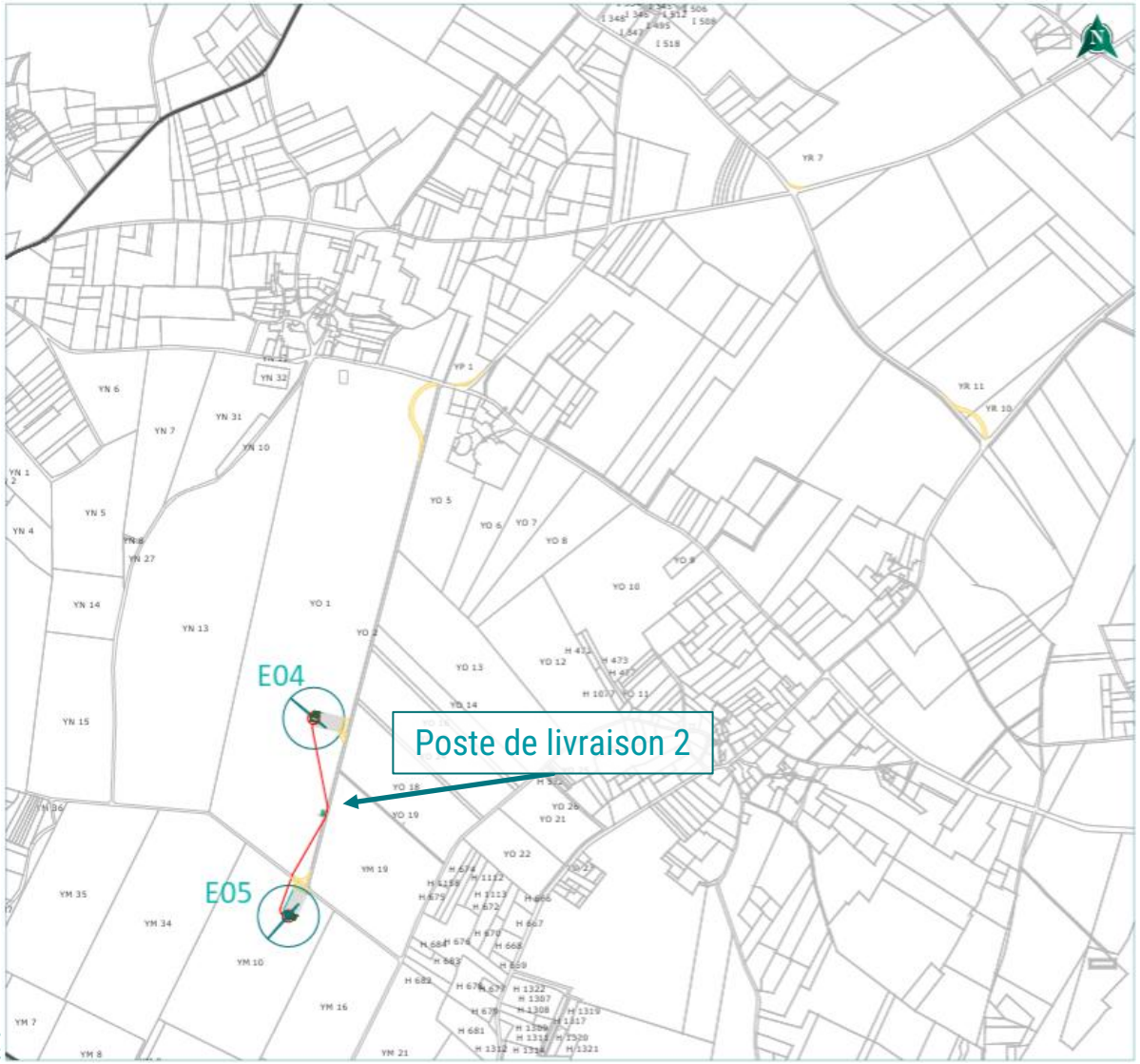

Axpo Group

Les documents d'urbanisme

<u>PLUi de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou:</u>

Projet situé en zonage Agricole:
« Les locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilées » sous condition de « ne pas porter atteinte aux activités agricoles ainsi qu'à la sauvegarde des milieux et des paysages »

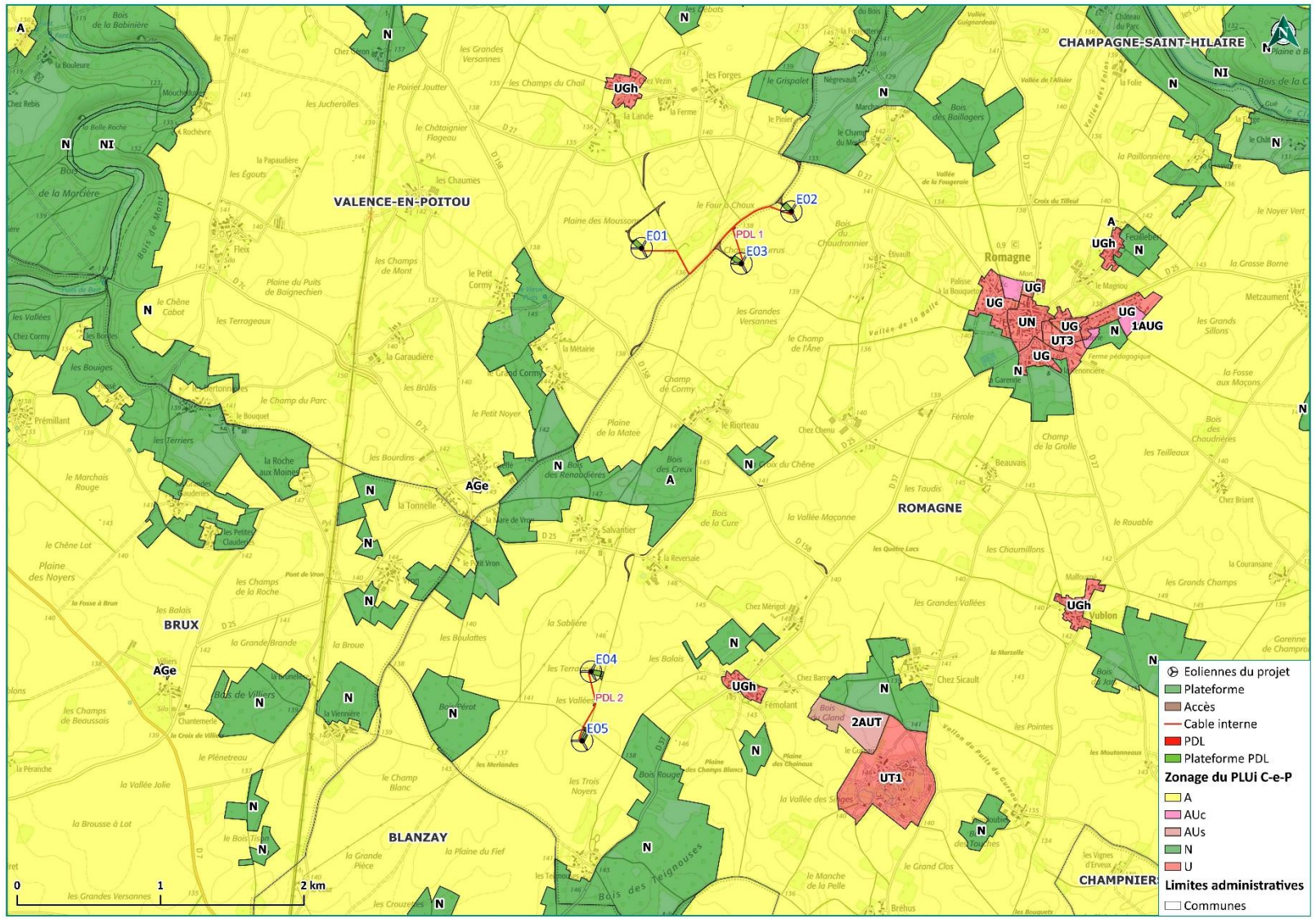

Raccordement envisagé

La longueur du raccordement entre le projet (postes de livraison) et les postes sources envisagés varie entre 5 et 20 km:

- Poste source La Cour (Blanzay)
- Poste source Rom
- Poste source Champagné-St-Hilaire
- Poste source Les Chevreaux (Payroux)

Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.

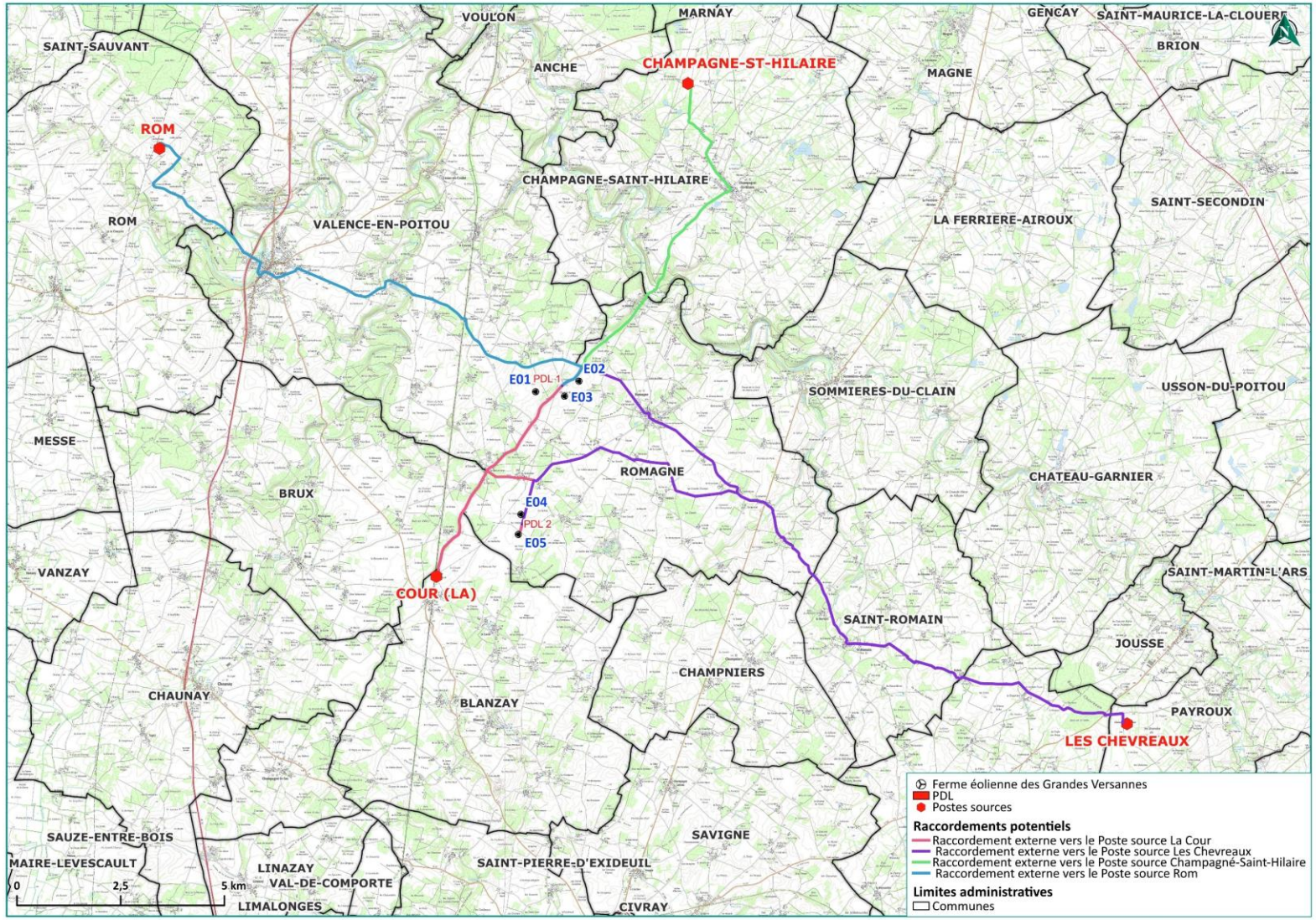

Les études menées

Effets du projet sur l'environnement et Mesures

Risques pour les chiroptères:
Phase de construction: risque de perte d'habitat ou mortalité
Phase d'exploitation: risque de collision ou de dérangement

Mesures : Bridage durant les périodes de forte activité, travaux hors période de reproduction, compensation du linéaire de haie impacté, installation de gites à chiroptères…

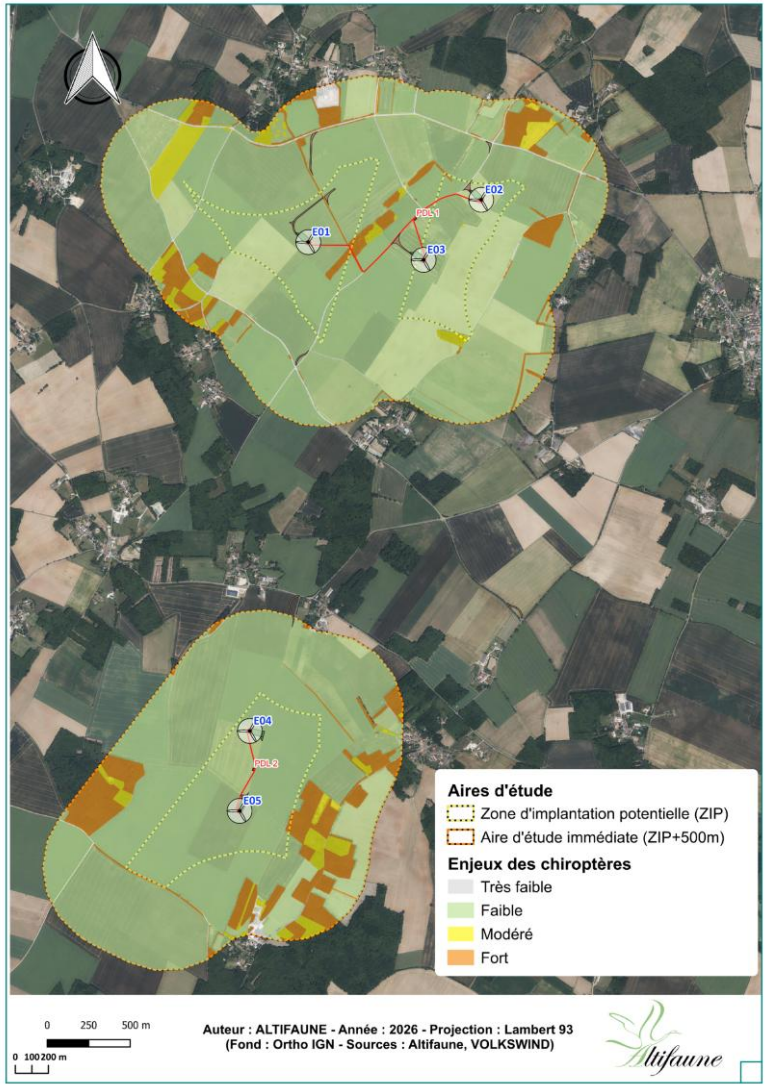

Risques pour l'avifaune:
Phase de construction: risque de perte d'habitat ou mortalité
Phase d'exploitation: risque de collision, de dérangement ou d'effet barrière

Mesures : évitement zones de reproduction et migration, travaux hors période de reproduction, modèles d'éolienne avec une garde au sol importante, arrêt des éoliennes durant les travaux agricoles, réduction de l'attractivité des abords de l'éolienne

Les études menées

Effets du projet sur l'environnement et Mesures

Risques pour les mammifères terrestres:
Phase de construction: risque de perte d'habitat, dérangement
Phase d'exploitation: risque de dérangement

Mesures : Optimisation des accès afin de limiter la coupe de haies et d'éviter les habitats d'espèces, optimisation de la date de démarrage des travaux, limitation de la vitesse des véhicules, balisage préventif et mise en défens des zones sensibles…

Risques pour les insectes:
Phase de construction: risque de perte d'habitat ou mortalité
Phase d'exploitation: risque de dérangement

Mesures : Optimisation des accès afin de limiter la coupe de haies et d'éviter les habitats d'espèces, optimisation de la date de démarrage des travaux, limitation de la vitesse des véhicules, balisage préventif et mise en défens des zones sensibles…

SWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère

Perception depuis la RD2 au nord-est de Valence-en-Poitou

Cette prise de vue, orientée vers le sud-est, à été réalisée depuis la sortie nord-est du bourg de Couhé, sur la départementale D2.
Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet émergent des boisements, formant deux ensembles distincts lisibles dans le paysage.
Quelques nacelles et pales des éoliennes sont visibles.
L'éolienne la plus proche est située à une distance de 6 km (E01).

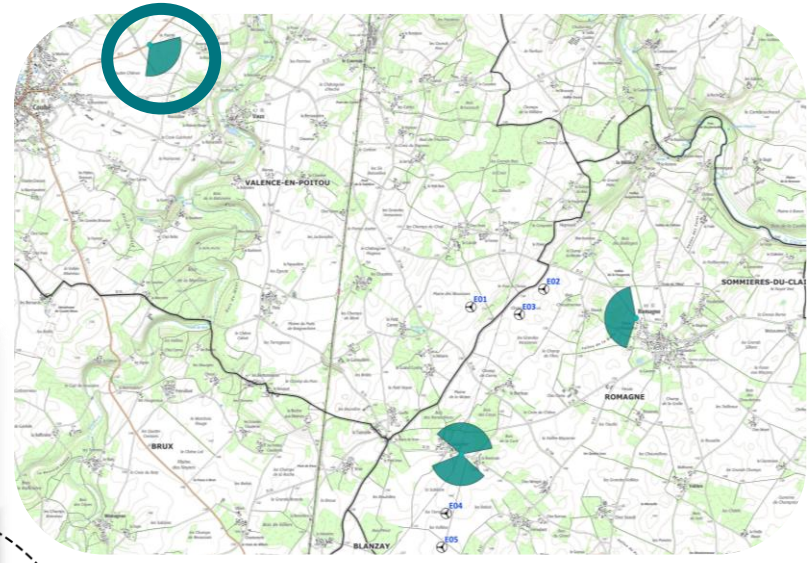

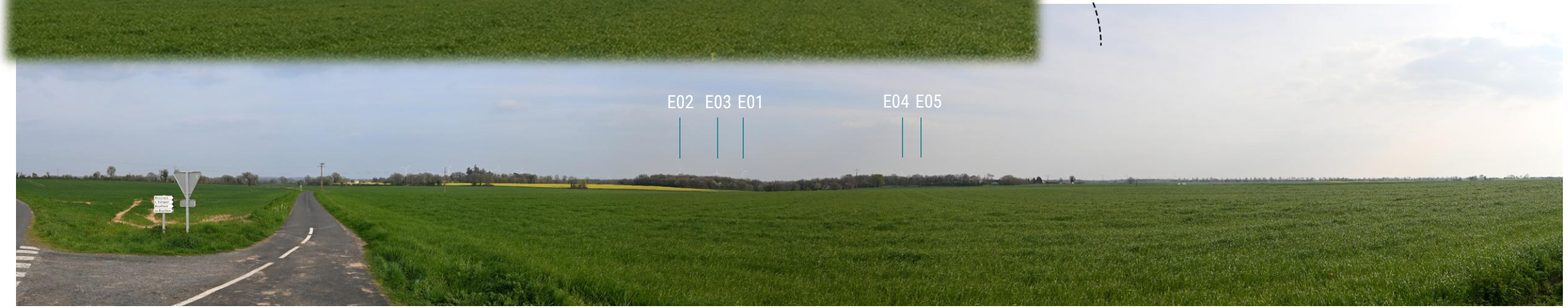

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère

Perception depuis les franges ouest de Romagne

Cette prise de vue, orientée vers le sud-ouest, à été réalisée depuis la sortie nord-ouest du bourg de Romagne, sur la départementale D27, à proximité des dernières habitations et de l'école publique.

Depuis ce point de vue, les éoliennes sont visibles derrière les boisements avec une hauteur apparente variable selon la partie du projet.

L'éolienne la plus proche est située à une distance de 1,4 km (E02).

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère

Perception depuis la RD25 entre les hameaux de Salvantier et la Reversaie

Cette prise de vue, orientée vers le nord, à été réalisée aux abords des hameaux de Salvantier et la Reversaie, sur la départementale D25.

Depuis ce point de vue, les trois éoliennes de la partie nord du projet sont visibles derrière les boisements. Les rotors ne sont pas visibles dans leur ensemble, la partie basse étant masquée par la végétation boisée.

L'éolienne la plus proche n'est pas visible sur cet angle, elle est située à une distance de 900 m, vers le sud (E04).

Vers le nord du projet

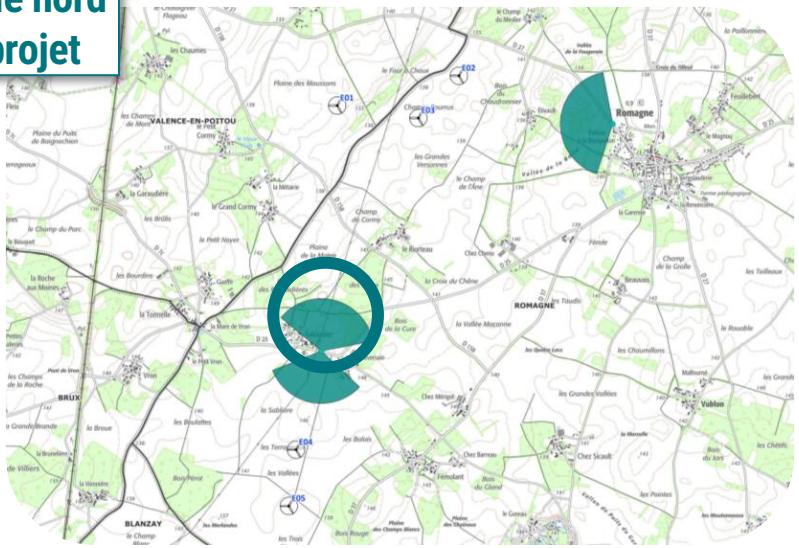

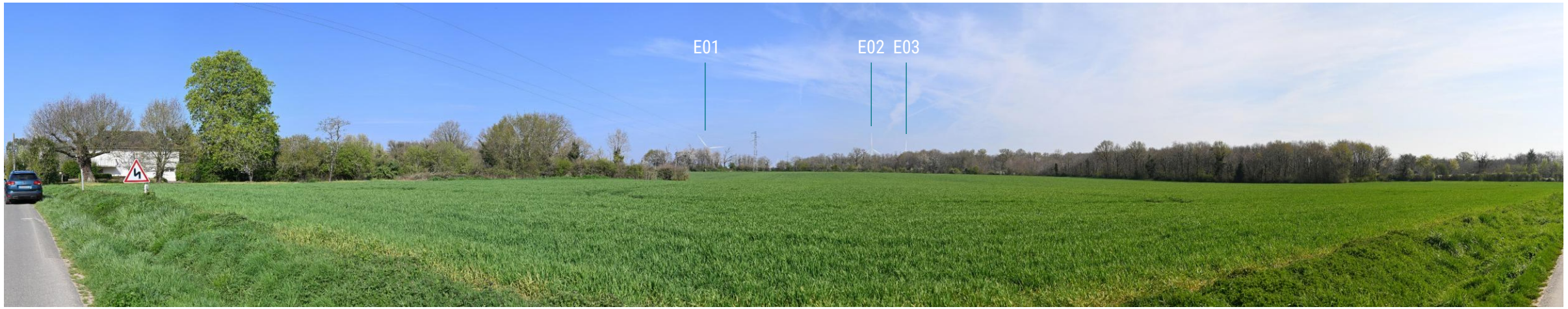

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère

Perception depuis la RD25 entre les hameaux de Salvantier et la Reversaie

Cette prise de vue, orientée vers le sud, à été réalisée aux abords des hameaux de Salvantier et la Reversaie, sur la départementale D25.

Depuis ce point de vue, les deux éoliennes de la partie sud du projet sont visibles.

L'éolienne la plus proche est située à une distance de 900 m (E04).

Vers le sud du projet

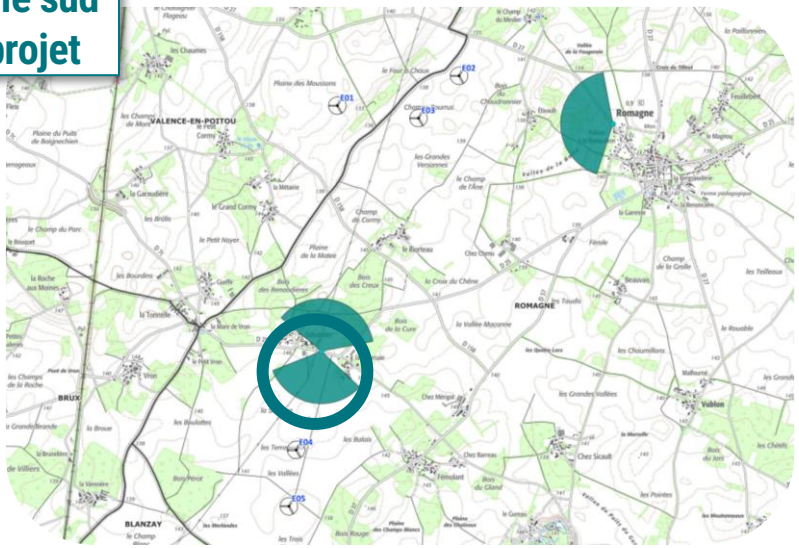

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Synthèse des impacts et mesures

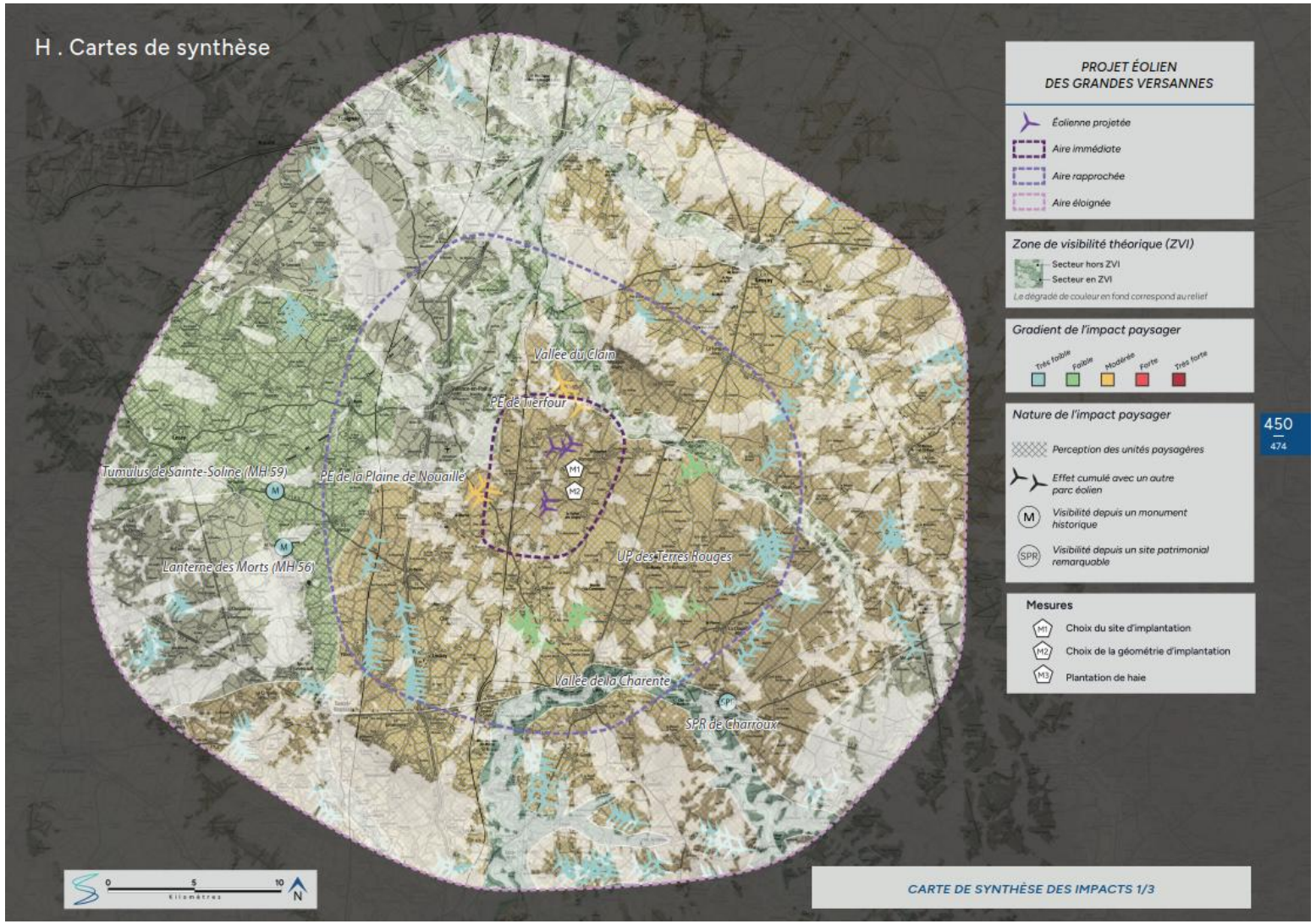

Impacts nuls à très faibles sur l'ensemble de **l'aire d'étude éloignée**

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Synthèse des impacts et mesures

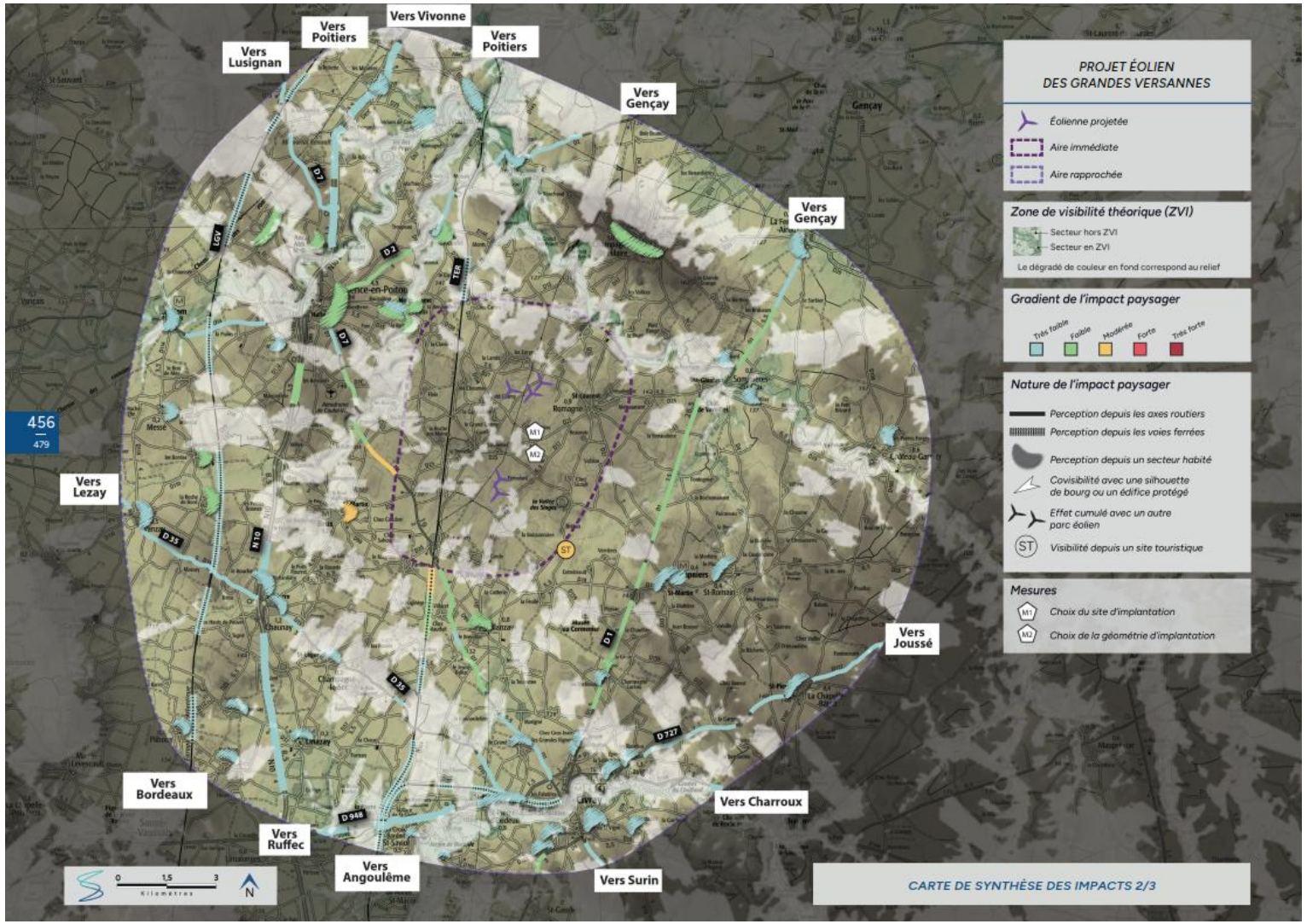

Impacts nuls à modérés sur **l'aire d'étude rapprochée**

VOLKSWIND
Axpo Group

Les études menées

Etude paysagère : Synthèse des impacts et mesures

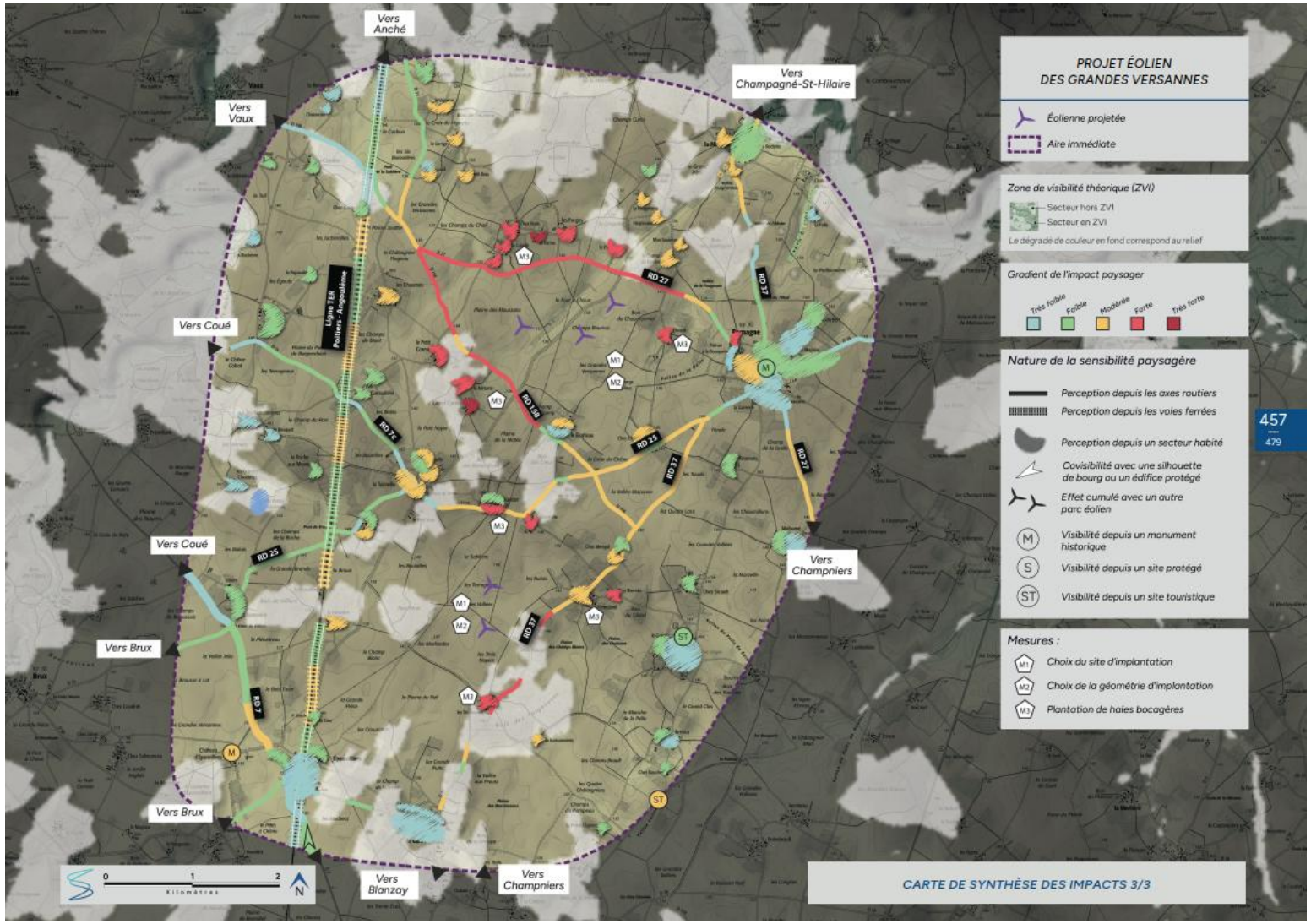

Impacts très faibles à très forts sur **l'aire d'étude immédiate**

<u>Mesures</u> :

- Conception :
  - Choix de la géométrie de l'implantation,
  - Implantation de 5 éoliennes au lieu de 9,
- Plantation de haies paysagère (700ml estimés) pour les habitations avec une vue directe sur le projet (sous la forme d'une bourse aux haies)
- Intégration visuelle des postes de livraison (béton peint)

Les études menées

Etude Acoustique : Impacts

- Seuils réglementaires : émergence de 5 dB(A) (jour) et 3 dB(A) (nuit)

Résultats :

Jour ➔ aucun risque de dépassement des seuils autorisés

Nuit ➔ risques de dépassement des seuils sur quelques secteurs et à des vitesses de vents spécifiques

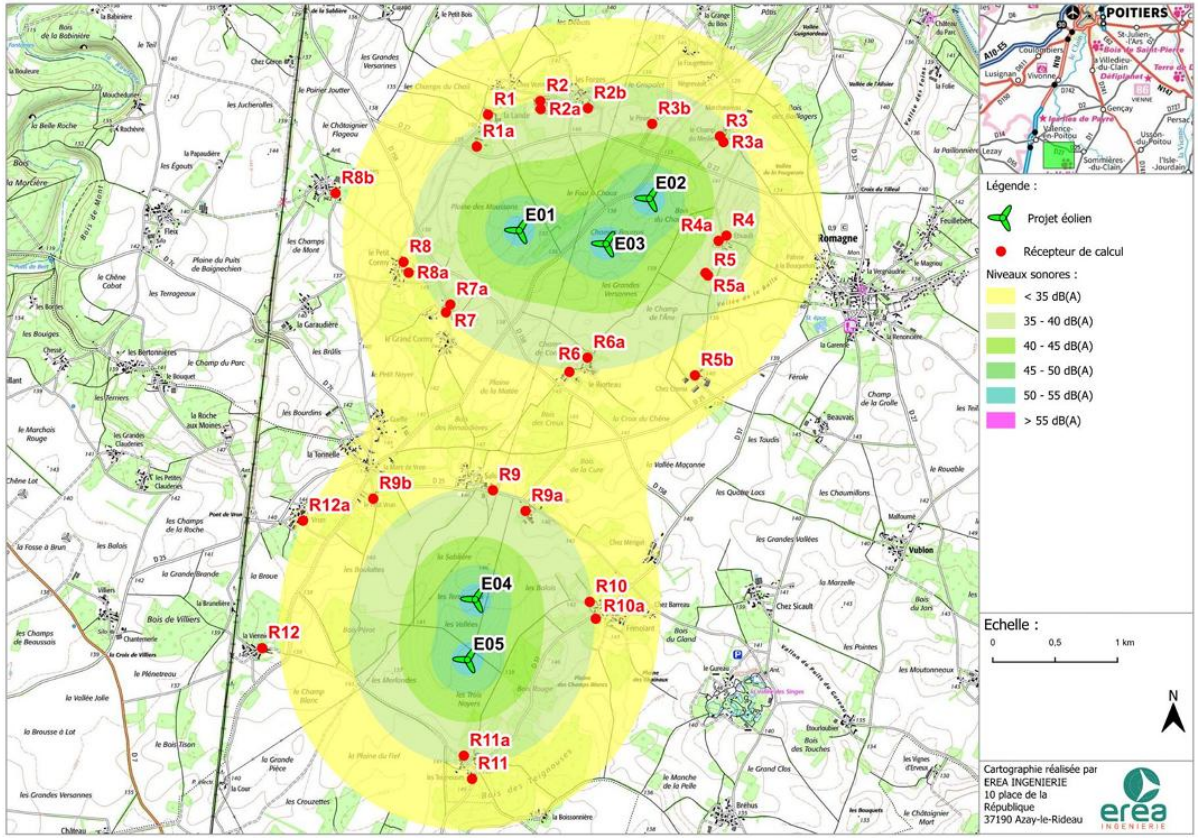

Propagation du bruit des éoliennes pour un vent standardisé de 10 m/s (36 km/h), vent dans toutes les directions

Etude Acoustique : Mesures

- Mise en place de plans de bridage nocturnes
- Suivi acoustique du parc après construction pour optimisation des plans de bridage et de leurs conditions de mise en place

VOLKSWIND
Axpo Group

Des mesures d'accompagnement

Aide sur la facture d'énergie des habitants : proposition d'une réduction de la facture annuelle d'électricité supérieure à 100€ pour chaque foyer des communes d'implantation dans un rayon autour des éoliennes pendant plusieurs années

Le projet en chiffres (estimations)

- Estimation de production : ≈ 40 à 50 GWh/an bruts

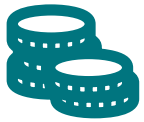

- Investissement approximatif total : ≈ 40 à 50 M€
- Investissement approximatif auprès des entreprises locales : ≈ 4 à 5 M€
- Retombées financières importantes pour le territoire

- Emplois : 283 emplois au niveau national dont 90 à l'échelle départementale l'année de la construction (source chiffres outils TETE ADEME)

Des recettes financières partagées

Des retombées économiques durables et non délocalisables, sont attendues, principalement via l'**IFER*** *(Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)*. La répartition sur le territoire dépend de la fiscalité locale.

Concernant l'IFER, les retombées attendues se répartissent comme suit :

- 30% Département de la Vienne
- 20% Communes de Romagne et Valence-en-Poitou
- 50% Communauté de Communes Civraisien-en-Poitou

Puissance du projet	Max (30 MW)
Romagne et Valence-en-Poitou (20%)	51 720 € (10 344€/éol.)
Département de la Vienne (30%)	77 580 €
CC Civraisien-en-Poitou (50%)	129 300 €
TOTAL / an	**258 600 €**

L'IFER évolue annuellement. IFER éolien 2026 = 8 620 €/MW

03 Votre interlocuteur

VOLKSWIND

Axpo Group

Un groupe expérimenté

Volkswind est un des leaders des appels d'offre éolien terrestre

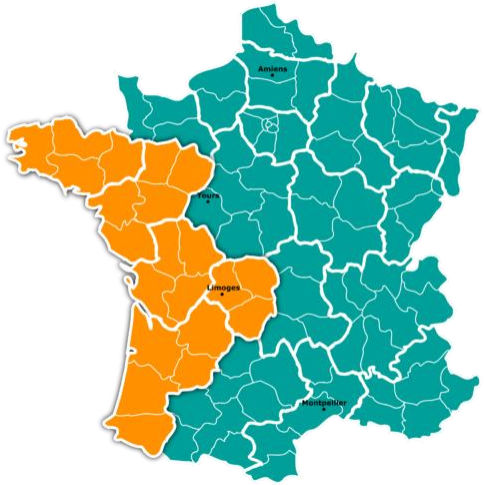

axpo

VOLKSWIND
Producteur d'électricité éolienne

- **Multi énergéticien** Suisse
- 7000 collaborateurs, **30 pays**
- Expertise de **110 ans de production électrique**

- Une entreprise pionnière créée en **1993**
- **100** collaborateurs, **5 agences** en France
- Plus de **1200 MW** déjà installés en France

Nos métiers

Développement

Construction

Exploitation - Maintenance

Volkswind : un acteur majeur du développement éolien terrestre

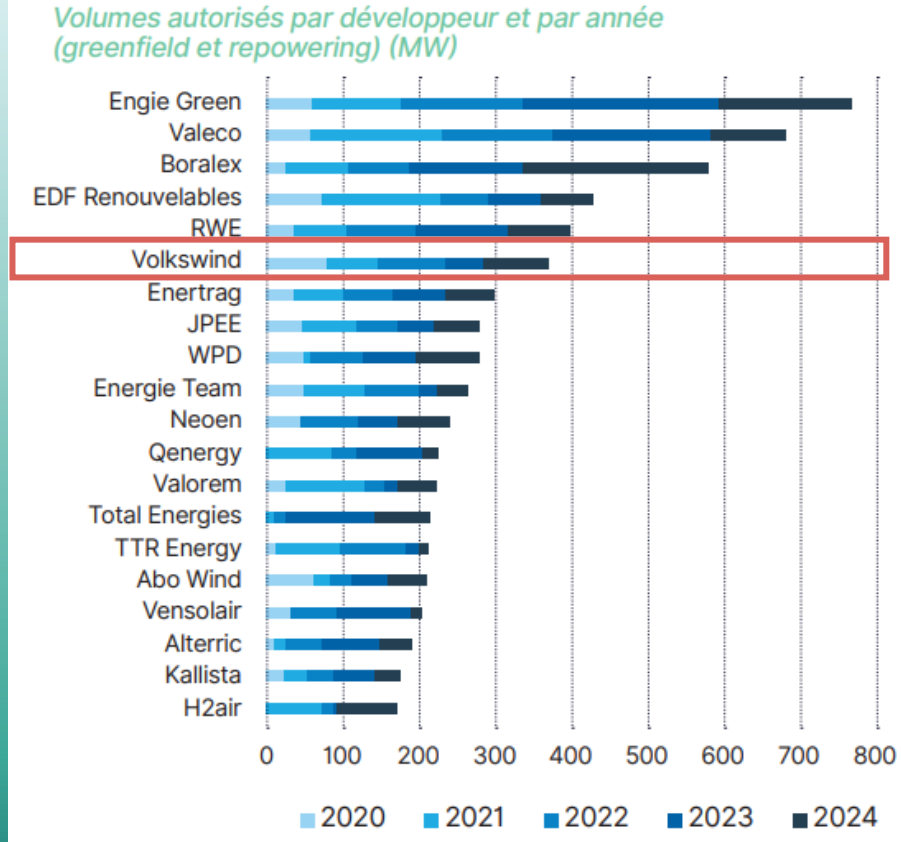

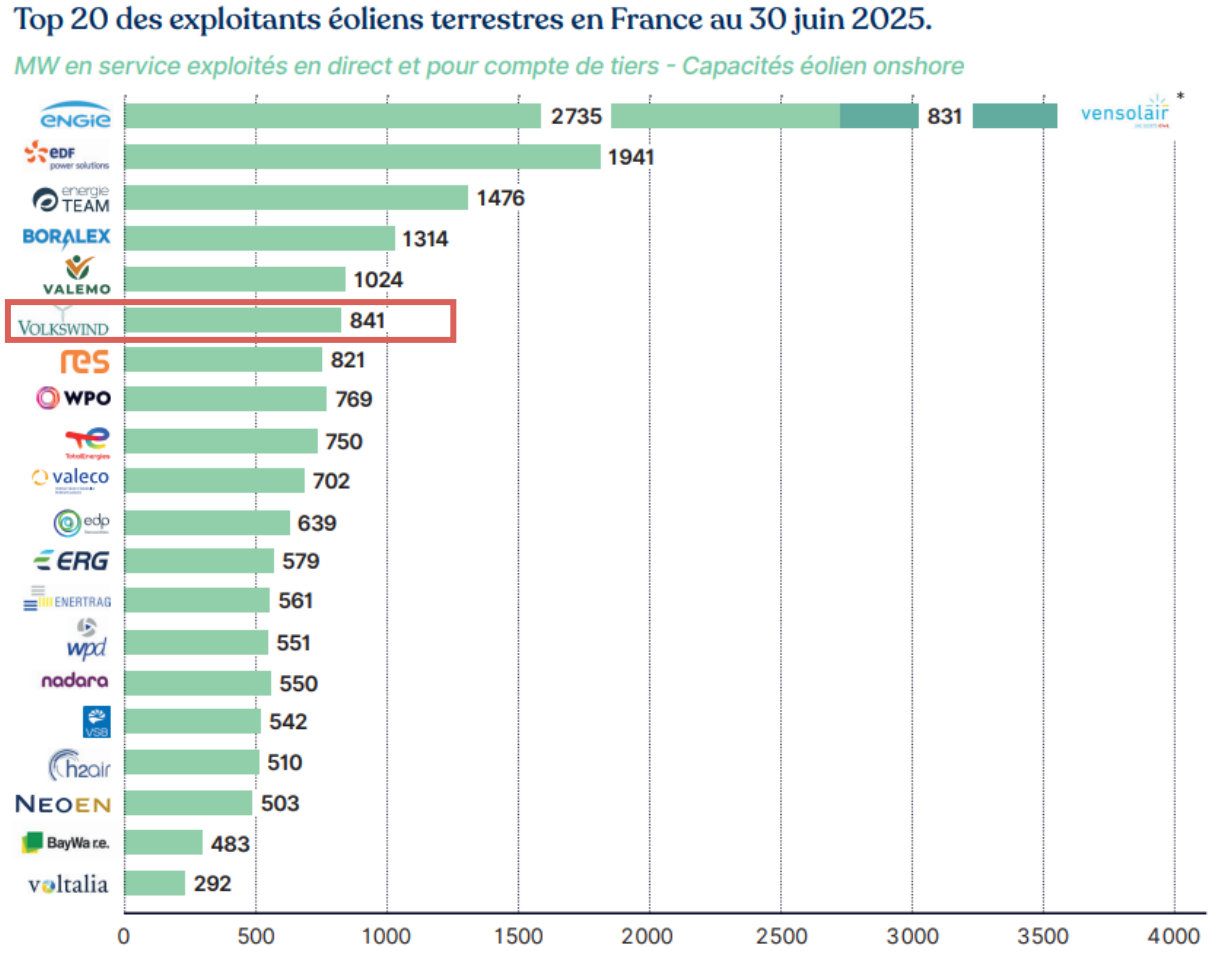

Au total, les vingt plus grands exploitants éoliens concentrent **19 GW de parcs éoliens.**

* *831 MW pour Vensolair, une société CNR exploités à hauteur de 117 MW par Engie Green, 485 MW par EnergieTEAM et 168 MW par Valemo, le reste par des tiers.*

VOLKSWIND
Axpo Group

Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits	**73**
	1210 MW
Parcs autorisés et en construction	**630 MW**
Projets en étude	**2000 MW**

04 Prochaines étapes

VOLKSWIND

Axpo Group

Rétroplanning

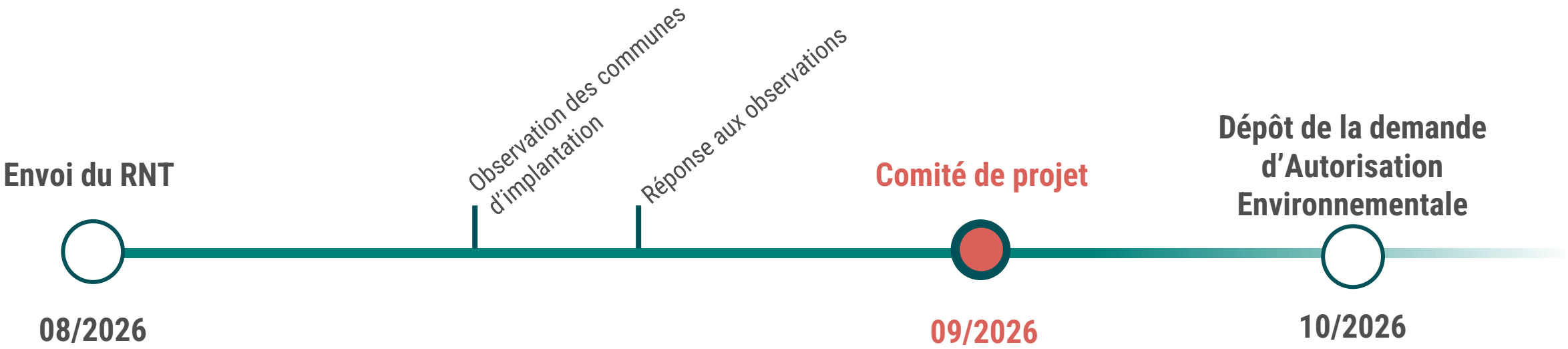

Envoi aux communes d'implantation et limitrophes + communes du rayon de 6km pour information

La procédure d'instruction

Place de la consultation du public dans le cadre de la nouvelle procédure d'instruction (Loi Industrie Verte), en vigueur depuis octobre 2024 :

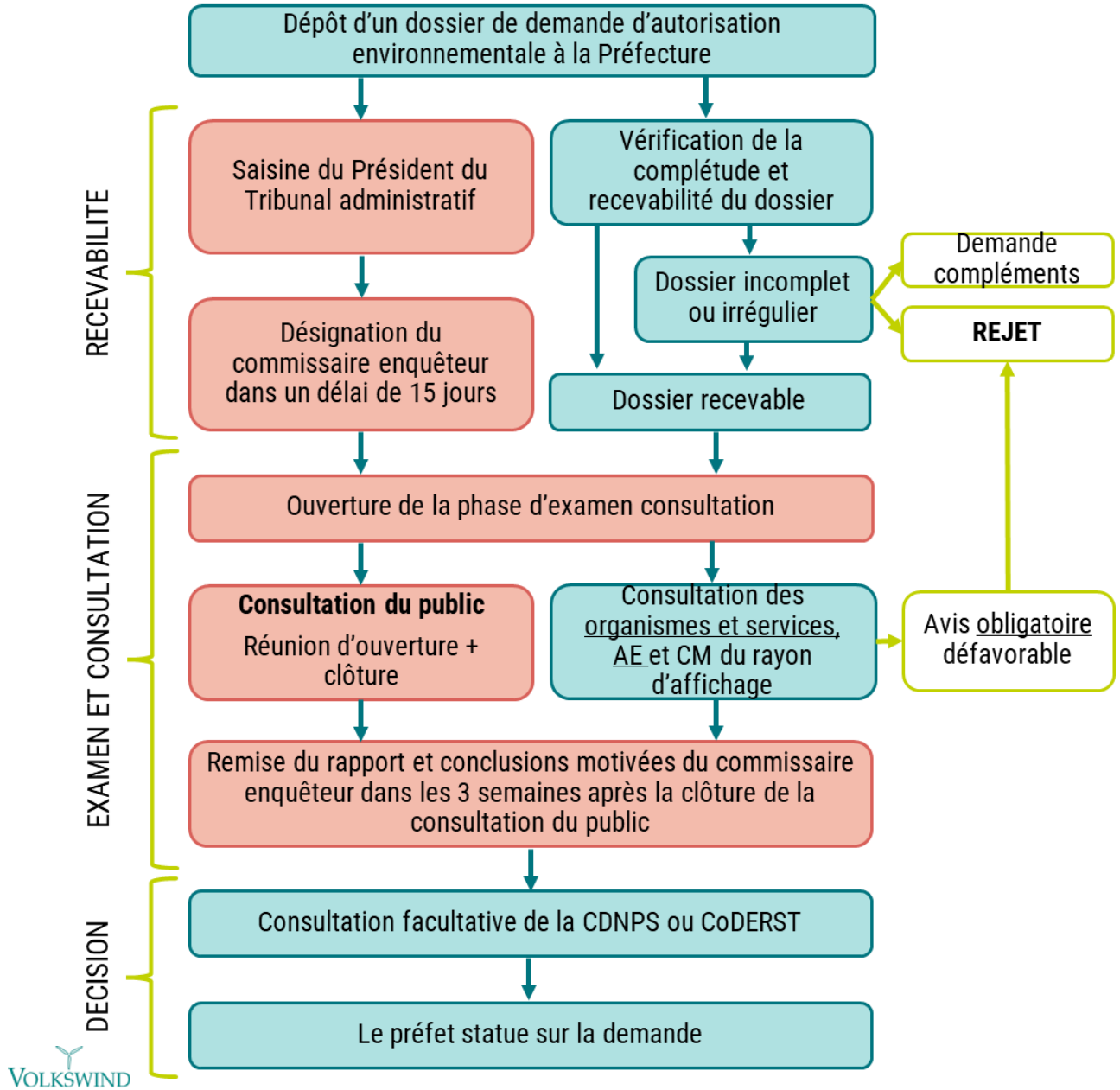

La procédure d'instruction : phase de consultation du public

Recueil des avis des services et collectivités concernées : contributions dans les 45 jours suivant leur saisine *(et max 15 jours après la clôture)*

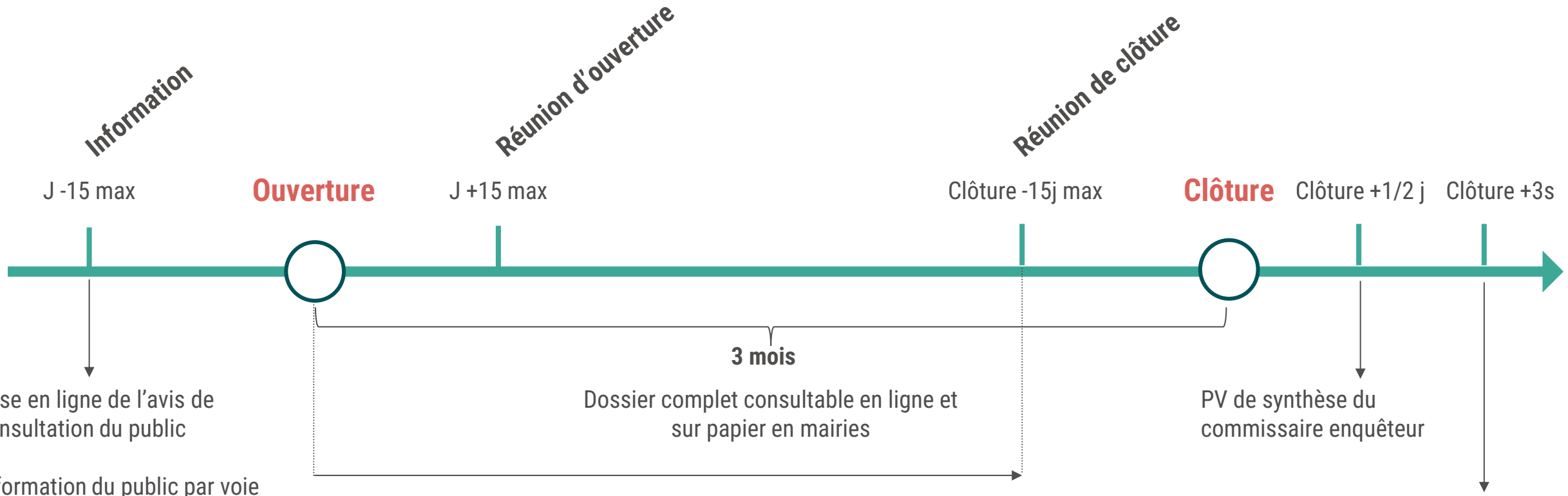

Merci de votre attention !

VOLKSWIND
Axpo Group